



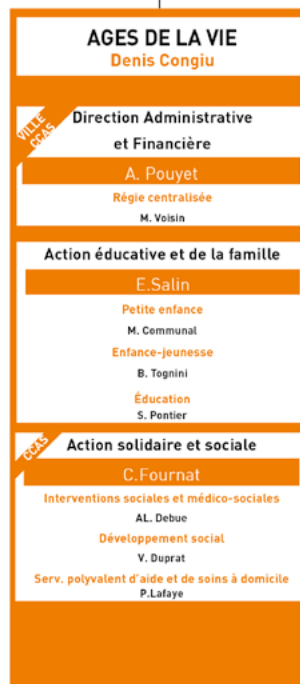
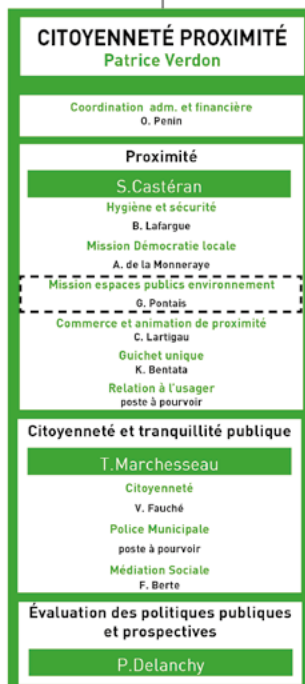
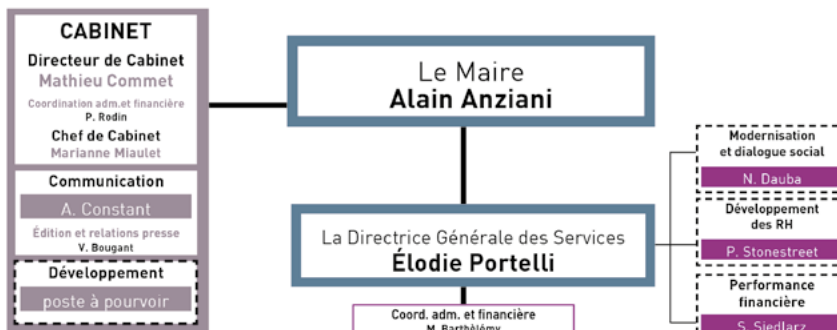
Activité des Services 2018

Un service public de qualité, grâce à l'engagement de tous !



ORGANIGRAMME DES SERVICES

Organigramme
des services
mai 2019



PÔLE
 Direction
 Service ou mission
 Interface Métropole

SOMMAIRE

Une ville... dynamique

- > Développement économique..... p 7-8
- > Emploi - Insertion..... p 9-10
- > Emploi - Insertion - Formation..... p 11-12
- > Économie Sociale et Solidaire..... p 13
- > Maisons de quartier p 14-15
- > Commerce – Artisanat..... p 16

Une ville... à vivre

- > Développement durable/Agenda 21 p 17
- > Logement - Habitat p 18
- > Espaces publics/Environnement..... p 19-20-21
- > Plan Climat
Énergie territorial/Agenda 21..... p 22

Une ville... solidaire

- > Lutte contre les discriminations p 23
- > Action sociale..... p 24-25
- > Vie associative..... p 26
- > Vie associative/Arts vivants..... p 27

Une ville... citoyenne

- > Tranquillité Publique/Médiation Sociale p 28
- > Citoyenneté..... p 29-30
- > Guichet unique..... p 31
- > Démocratie locale..... p 32

Une ville... en forme

- > Équipements sportifs p 33
- > Éducation physique et sportive p 34
- > Équipements et entretien du patrimoine..... p 35

Une ville... créative

- > Action culturelle/Arts visuels..... p 36
- > Action culturelle/Arts vivants p 37
- > Médiathèque Municipale
Lecture Publique..... p 38
- > Action culturelle p 39
- > Archives communales p 40

Une ville... pour tous les âges

- > Éducation..... p 41-42-43
- > Jeunesse..... p 44-45
- > Éducation/Culture p 46
- > Petite Enfance p 47-48

Appui et support

aux politiques publiques

> Cabinet du Maire

- Observatoire..... p 49
- Communication externe..... p 50

> Direction Générale des Services

Domaines mutualisés

- Ressources Humaines p 51
- Finances/Commande Publique p 52

> Pôle Administration Générale

- Stratégie organisationnelle..... p 53
- Patrimoine bâti..... p 54
- Patrimoine bâti/Centre Technique Municipal p 55
- Logistique p 56
- Communication interne..... p 57

Domaines mutualisés

- Numérique et Systèmes d'Information..... p 58

> Pôle Âges de la vie

- Direction Administrative et Financière..... p 59

Alain ANZIANI



Cette année encore, la réalisation du rapport d'activité permet de mesurer l'intensité de l'action municipale au service de tous les habitants.

Pour les agents comme pour les élus, l'attractivité de Mérignac est à la fois une grande fierté et un défi permanent.

La réalisation des projets programmés s'est poursuivie et de nombreuses étapes importantes ont été franchies en ce qui concerne le Stade Nautique, les Maisons des Habitants de Chemin Long et de la Glacière, le 9ème parc, le futur groupe scolaire Arnaud Lafon ou le renouveau du Centre-Ville.

Le travail prospectif mené sur le schéma directeur des équipements sportifs et celui des équipements scolaires nous permet de satisfaire et d'anticiper, sur un temps long, les besoins des Mérignacais. La vitalité économique de notre Ville ne se dément pas et le développement de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) redessine le paysage de l'Aéroparc. Autant de projets qui contribuent à faire de Mérignac une Ville dynamique et attrayante.

Mais ce dynamisme n'a de sens que s'il permet à chacun de ses habitants de trouver sa place, sans laisser personne au bord du chemin.

Par-delà des grands projets structurants, le bien-vivre à Mérignac est le résultat de notre capacité à réinventer constamment le service public de proximité pour mieux l'adapter aux besoins et aux usages de nos habitants. C'est un service public innovant, à l'écoute et réactif, que traduit ce rapport d'activité 2018. Fruit du travail collectif d'une administration moderne et exigeante, il témoigne d'une Ville à haut niveau de services prête à relever de nombreux défis.

Bonne lecture.

Bien à vous,

Alain ANZIANI
Maire de Mérignac

Elodie PORTELLI



Dans l'effervescence de ces derniers mois, les communes apparaissent comme les véritables piliers de l'organisation territoriale de notre pays. Souvent décrié, le service public dans les collectivités territoriales prouve au quotidien que le premier accès à l'égalité des chances, au savoir, à l'éducation, à la culture et au sport, à la solidarité, à la tranquillité et à la sécurité se réalise avant tout dans les communes.

Oui, nous pouvons être fiers d'œuvrer, jours après jours, au bien vivre ensemble, au respect des valeurs de notre République, aux vertus de l'intérêt général. Je suis très heureuse, aujourd'hui, de présenter l'activité des services et de partager ce bilan avec vous et nos usagers. Il est rare, donc précieux, de vivre ce moment, où à l'unisson, les services municipaux prennent le temps de montrer l'étendue de leurs interventions et, n'ayons pas peur des mots, du talent et de l'implication de leurs agents. Bravo à tous et merci pour le travail réalisé.

Cet engagement des services, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, s'accompagne d'une collaboration étroite avec nos élus. L'innovation, l'ingéniosité, l'adaptation permanente nous permettent de répondre aux objectifs impulsés en début de mandat par le Maire au travers de la feuille de route et d'atteindre ces résultats dans un contexte financier contraint.

La Ville change et les agents communaux et des services communs de Bordeaux Métropole sont les artisans de ces transformations. Au quotidien auprès des administrés mais aussi dans les actions qui construisent demain, nous contribuons à faire de Mérignac un territoire attractif, solidaire, dynamique et protégé.

Continuons sur cette voie.

Bonne lecture.

Bien à vous,

Elodie PORTELLI
Directrice Générale des Services

VERBATIM

Nous collectons et souhaitons valoriser les retours positifs des usagers sur le fonctionnement des services de la Ville.

Vous trouverez ci-dessous un échantillon de retours d'habitants satisfaits de nos services.

Béatrice G.

Objet : Stationnement

« Je voulais vous remercier pour les conseils que vous m'avez donnés lors de mon passage à la Police Municipale de Mérignac et de votre accueil qui a été bienveillant. Cela est assez rare et doit être souligné. Vous faites bien votre travail et donnez ainsi une bonne image du service public aux usagers ! »

Marie-Agnès C.

Objet : Demande de logement social

« Je tiens à vous remercier vous et vos collaborateurs de m'avoir aidé dans ma demande de logement social en appuyant mon dossier auprès des bailleurs sociaux qui m'ont attribué un logement ».

Thomas C.

Objet : Changement de domicile

« Monsieur E est passé afin de mettre un terme à sa domiciliation car il a trouvé un logement sur le Haillan. Il m'a chargé de vous transmettre ses sincères remerciements pour l'accueil et l'aide qu'il a obtenus auprès du CCAS à chacune de ses visites »



Mérignac

Pierre R.

Objet : Goudronnage voirie

« ...J'ai l'honneur de venir aujourd'hui vous remercier pour le traitement favorable du goudronnage des venelles... De plus je tiens à signaler la satisfaction souvent entendue des résidents. Je tiens également à vous remercier de votre déplacement ...pour juger des travaux et mieux connaître notre quartier... »

Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine

Objet : Mise à disposition d'installations sportives

« Au nom de la Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine et du Comité Sport Adapté de la Gironde, je tenais à vous adresser nos remerciements les plus chaleureux pour la mise à disposition de vos installations sportives lors de la rencontre du samedi 10 février au stade du Jard dans le cadre du Championnat de Football... »

UNE VILLE DYNAMIQUE

Développement économique

L'écologie industrielle est une démarche collective à l'échelle d'un territoire dans l'objectif de réduire l'impact environnemental de l'activité économique par l'optimisation des flux (matières 1^{ère}, énergies, déchets, déplacements) et le développement de synergies industrielles. Au-delà des aspects environnementaux, l'écologie industrielle est vecteur d'économie, de mutualisation, de gain de productivité et de compétitivité voire de création de nouvelles activités.

Démarche d'écologie industrielle

« ZIRI »

Depuis 2013, la Technopole Bordeaux Technowest anime une démarche d'écologie industrielle intitulée ZIRI sur le territoire de l'Ecoparc à Blanquefort. Cette démarche qui regroupe 45 entreprises a déjà généré 130 000 € d'économies, permis de collecter et recycler 3 tonnes de déchets ou encore d'économiser près de 500 000 m³ d'eau à travers 16 synergies industrielles durables.

Depuis l'été 2018, la Ville de Mérignac et la Technopole dupliquent Ziri sur le territoire de la zone du Phare. 20 entreprises sont déjà partenaires dont le groupe Cassous (BTP 1.000 salariés), Pain et Partage (boulangerie industrielle), Ei Presta (marketing direct) ou encore Fluorotechnique (traitement de surfaces).

Les entreprises partenaires sont auditées afin d'identifier les différents flux. Les résultats sont ensuite centralisés afin d'identifier des sources de mutualisation, d'achats groupés, de réemploi... Des initiatives collectives peuvent également émerger autour de la mobilité, de l'énergie (autoconsommation collective)...

Cette démarche s'inscrit dans les actions de développement durable portées dans le cadre de l'OIM Bordeaux Aéroport ainsi que dans les objectifs que

porte la Ville de Mérignac dans le cadre de sa démarche « Agenda 21 » depuis 2003.

Et demain ?

De nouvelles entreprises rejoindront la démarche en 2019. Le résultat des premiers diagnostics permettra d'identifier les synergies industrielles durables et les initiatives prioritaires à mettre en œuvre.

Une charte d'objectifs collectifs sera également réalisée à l'horizon 2020.

Chiffres clés →

- **20 entreprises** partenaires
- **20 synergies industrielles** durables développées d'ici 2020
- **50 entreprises partenaires** d'ici 2020



UNE VILLE DYNAMIQUE

Développement économique

La Ville reste la porte d'entrée des projets d'urbanisme sur son territoire ce qui lui permet d'impulser sa vision : un volet paysager développé, un urbanisme apaisé hors des zones de projet, des logements de qualité. La création et le développement de nouvelles zones commerciales participent au rayonnement économique de la ville.

Extension du site Dassault

Le projet, d'une surface au plancher de 30 000m² se déploie au nord du site existant, sur le front de la voie nouvelle Marcel Dassault. Est également prévue dans ce secteur la construction de 2 parkings silos de 875 places chacun.

L'effectif de l'établissement, actuellement de 1350 personnes, pourra évoluer jusqu'à une capacité de 2250 personnes. Ce nouveau bâtiment permettra le regroupement de 1500 personnes (dont 600 déjà présentes sur le site) qui vont travailler ensemble à la définition, à la mise au point et au suivi des avions Dassault.

Ce projet est l'occasion de mieux organiser l'accès au site, ce qui est une vraie nécessité afin de limiter l'engorgement de la rue Marcel Dassault.

La stratégie d'aménagement choisie tient compte des enjeux environnementaux :

- L'emprise au sol est limitée (bâtiment principal sur 4 niveaux + 2 parkings silos) ;
- Bâtiment efficient au niveau environnemental et notamment de l'économie d'énergie ;
- Donner du sens aux compensations environnementales en investissant dans l'achat d'un terrain de 17 hectares à Mérignac ;
- Assurer une gestion des eaux pluviales conforme à la réglementation.

Le permis de construire a été accordé en septembre

2018, les travaux ont démarré au mois de janvier 2019 pour une livraison envisagée en 2020.

Et demain ?

Démarrage des travaux pour une livraison en 2020.

Chiffres clés →

- **30 000 m²** de surface plancher
- **2 250** emplois à terme

Feuille de route
Action 2 - Repenser les zones commerciales
et d'activités



Le Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) de Mérignac inauguré le 2 octobre 2018, a pour objectif de mobiliser et fédérer différents acteurs locaux engagés en faveur du rapprochement des établissements de formations et des entreprises à l'échelle du territoire (établissements scolaires, acteurs économiques, institutionnels et associatifs). C'est un très bon levier pour structurer et pérenniser les partenariats locaux entre le monde de la « formation » et le monde « économique » au service de la réussite des élèves. La Ville de Mérignac est un membre actif du CLEE. Pour l'année scolaire 2018/2019, le CLEE Mérignacais développera trois actions phares dès sa 1^{ère} année d'existence : Objectif Vocations, l'expérimentation « Stage Lab », le Forum des Métiers des Jeunes Mérignacais.



Expérimentation Nationale « STAGE LAB » :

Le stage de 3^{ème} permet aux élèves de se construire une véritable réflexion sur leur orientation future. Cependant certains peinent à y arriver, dû, parfois, à un contexte social ou familial difficile et/ou à l'absence de réseau professionnel ou encore dû aux difficultés auxquelles les entreprises sont parfois confrontées dans l'accueil des stagiaires (manque de temps, de ressources dédiées, d'outils d'accompagnement...). Le CLEE Mérignacais a donc décidé de lancer le 1^{er} « Stage lab » de France, une expérimentation « territorialisée » et « sur mesure ». Cette action particulièrement innovante apporte une réponse concrète et pragmatique aux difficultés que rencontrent certains élèves de 3^{ème} dans leurs démarches de recherche de stage.

L'animation choisie place l'élève dans une posture proactive et le contenu lui permet de développer des compétences qui lui seront utiles à l'école et dans le monde professionnel (curiosité, analyse critique, travail d'équipe, autonomie, confiance en soi, éloquence...). Au programme : découverte du tissu économique local, travaux en petits groupes autour de méthodologies innovantes et d'animations participatives, réflexion autour de la mixité des métiers, découverte du monde économique (échanges avec des professionnels et visite de plusieurs entreprises et associations : Centre Social de Beaudésert, Cap Sciences Côté Sciences, Thales, Aéroport de Bordeaux, Médecins Sans Frontières). La Ville de Mérignac s'est assurée de la mobilisation de plusieurs partenaires, de la mise à disposition de locaux et de la prise en charge des transports des élèves sur les différents sites.

Chiffres clés →

- 4 acteurs économiques partenaires
- 16 élèves concernés

Et demain ?

L'expérimentation a fait l'objet d'une évaluation par les services du Rectorat d'Académie. Celle-ci a démontré le bien-fondé et la pertinence de l'approche méthodologique et pédagogique du format retenu. Le Recteur d'Académie étudie la possibilité de développer cette expérimentation à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine. Le CLEE Mérignacais étudie à son niveau, le déploiement d'une semaine de « Stage Lab » dans chacun des établissements Mérignacais.



Pour mieux répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs, la Ville de Mérignac est dans une recherche permanente d'innovation.

La semaine « Objectif Emploi », organisée en partenariat avec l'Association pour le Développement des Stratégies d'Insertion (ADSI), est destinée aux personnes en recherche d'emploi. L'esprit de l'événement se base sur des ateliers concrets, ludiques et participatifs destinés à renforcer la confiance en soi et le pouvoir d'agir de chacun.

Objectif emploi – 3^{ème} édition :

Avec 700 participants pour sa 3^{ème} édition, l'événement a suscité très tôt l'adhésion du public en affichant complet plusieurs jours avant son lancement. Le programme proposait d'aborder plusieurs thématiques telles que la connaissance du bassin d'emploi, l'évolution professionnelle, l'identification et la valorisation des compétences transférables, le renforcement de son employabilité ou encore la création d'activités.

Une matinée était également dédiée aux entreprises autour de sujets d'actualités RH : transfert de compétences, diversité, ou encore méthodes innovantes de recrutement.

Organisé en grande partie à la Maison des Associations, l'événement s'est délocalisé dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) pour aller au-devant des publics les plus éloignés de l'emploi avec un contenu adapté et en partenariat avec la MJC Centre-Ville et le Centre Social de Beaudésert.

Une deuxième matinée était consacrée à la découverte de 4 filières porteuses du territoire pour 80 collégiens, en partenariat avec plusieurs acteurs économiques (Groupe Cassous, Axa Wealth Services, Cap Gemini, Institut de Maintenance Aéronautique, Aérocampus). Un atelier autour des formations aux métiers du numérique a clôturé la semaine. Cet événement, basé sur une approche très qualitative et exempt d'offre d'emplois directes est complété tout au long de l'année par de nombreux job dating organisés en lien avec l'ADSI, la Mission Locale Technowest et Pole Emploi pour le compte d'entreprises, de filières professionnelles ainsi que sur des thématiques spécifiques (alternance, emplois saisonniers).

Chiffres clés →

- 700 participants
- 50 partenaires mobilisés
- 80 collégiens associés
- 16 temps forts

Et demain ?

L'événement sera reconduit en 2019. Le programme sera adapté en fonction des actualités, réformes ou dispositifs susceptibles d'intéresser les différents publics à cet événement.



UNE VILLE DYNAMIQUE

Emploi – Insertion- Formation :

Avec 56.000 emplois pour 70.000 habitants (dont 36.000 actifs) et un développement économique particulièrement dynamique, les opportunités d'emplois sont nombreuses à Mérignac.

Lancement d'une animation territoriale des acteurs de l'emploi :

Constat est fait que certains Mérignacais restent à l'écart de cette activité économique et de la création d'emplois qu'elle induit. Certains jeunes, personnes de plus de 50 ans ou habitants des quartiers prioritaires sont particulièrement touchés par le chômage et restent parfois éloignés des dispositifs d'accompagnement.

Ce sont dans les quartiers prioritaires et de veille active (Beaudésert, Yser Pont de Madame, Burck et Capeyron les Pins) que se concentrent les publics les plus vulnérables.

La mobilisation de ces publics dans les dispositifs d'insertion, de formation et d'accès à l'emploi suppose un maillage des acteurs de « terrain » en lien direct avec les publics et les acteurs de l'insertion.

La Ville a donc lancé une animation territoriale des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle à l'échelle de son territoire. Ce dispositif réunit les principales structures dédiées à l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle, divers acteurs du champ social et socioculturel pour lesquels ces thématiques ne relèvent pas de compétences directes mais de problématiques qui touchent les publics qu'ils accompagnent. Les premières rencontres ont fait émerger un plan d'action comprenant la création d'outils à destination des acteurs du territoire favorisant l'interconnaissance et la bonne orientation



des Mérignacais chercheurs d'emploi. Une jeune Mérignacaise, en cycle supérieur à l'IFAID a ainsi rejoint le service Animation Territoriale pour un stage de longue durée s'articulant principalement sur la création d'outils et l'accueil au sein des services municipaux de jeunes ayant des difficultés à trouver un stage de 3^e.

Rencontres Mérignacaises de l'Engagement :

Ce sont près d'une soixantaine de jeunes femmes et hommes, engagés, investis dans des services civiques, créateurs d'entreprise ou ayant des responsabilités dans le monde associatif qui se sont réunis le 21 avril dans la salle du Conseil Municipal dans le cadre de Quartier Libre 2018 et du mois de la Jeunesse. ➡

Reconnaitre et valoriser l'engagement de la Jeunesse, révéler ses valeurs et ses aspirations, tels étaient les objectifs de ces rencontres Méridnaises de l'Engagement. Ces jeunes s'investissent, notamment dans le cadre de services civiques, dans les secteurs du social, de l'environnement et de l'aide internationale et s'engagent concrètement au service des autres. L'évènement organisé par la Ville et l'Institut de l'Engagement leur a permis de rencontrer des entreprises, des associations et des acteurs institutionnels dans le cadre d'un « lab. de l'engagement » où des pistes concrètes ont été proposées par les participants sur certaines problématiques (mécénat dans le secteur du rugby associatif, la communication en matière de recrutement d'une entreprise du bâtiment, l'impact local de l'insertion par l'activité économique ou encore le fonctionnement du futur Pôle Territorial de Coopération Jeunesse (PTCJ)). Trois jeunes Méridnais ont également apporté des témoignages extrêmement forts sur les racines de leur engagement, l'importance des rencontres et les prises de conscience qui en découlent ou encore les hésitations qu'ils ont pu rencontrer pour mener à bien leurs projets. Au cours de cette journée les valeurs républicaines ont pris corps et les jeunes ont fait la démonstration que Méridnac est une ville dynamique, engagée, croyant fortement en sa jeunesse et dans les valeurs citoyennes.

Chiffres clés →

- 30 acteurs
- 4 réunions

Et demain ?

Développer la diversité des animations autour du marché, poursuivre la mise en avant du savoir-faire des artisans, développer de façon pérenne l'implantation des producteurs, mettre en place une communication autour des événements et promouvoir le marché, créer des marchés avec des thématiques diverses, installer une signalétique directionnelle et performante.

Feuille de route
Action 3 - Créer un centre emploi formation
Action 53 - Favoriser la mobilité et l'initiative des jeunes



UNE VILLE DYNAMIQUE

Emploi – Insertion/Economie Sociale et Solidaire :



Après 3 ans d'études, de travaux et de test, la Boulangerie solidaire « Pain et Partage » a produit ses premiers pains biologiques au mois de juin 2018. L'activité de cette boulangerie participe à un développement inclusif (elle emploie des personnes éloignées de l'emploi et issues de quartiers prioritaires à travers un contrat d'insertion) et durable (utilisation de farines issues de cultures biologiques et locales) du territoire.

Implantation d'une nouvelle entreprise d'insertion

La commercialisation du pain auprès d'acteurs de la restauration collective permet également au plus grand nombre d'accéder à un pain d'une grande qualité nutritive. Ce projet favorise une forme de « co développement » entre le territoire de Bordeaux Métropole (où sera consommée la majorité de la production) et des territoires ruraux (où sont produites les céréales).

La Ville de Mérignac (Directions du Développement et de la Cohésion Sociale) a largement soutenu

l'implantation de cette nouvelle entreprise d'insertion sur son territoire. Le processus de recrutement des personnes en insertion a ainsi été piloté par la Ville en partenariat avec l'agence locale de Pôle Emploi.

Le Conseil Citoyen de Beaudésert s'est également fortement mobilisé sur ce projet afin de faciliter l'obtention, par la structure, de fonds européens dédiés au développement économique dans les quartiers prioritaires. En effet, l'implantation de « Pain et Partage » sur la zone du Phare, et donc à proximité de Beaudésert (et facilement accessible par le tram depuis Yser/Pont de Madame), permet à des personnes issues de ces quartiers de se rendre facilement sur place.

L'un des deux premiers salariés en insertion est d'ailleurs un habitant de Beaudésert.

Et demain ?

« Pain et Partage » devrait obtenir plusieurs marchés publics. 14 personnes devraient être recrutées dans le courant de l'année dont la moitié en parcours d'insertion. La Ville de Mérignac accompagnera ces démarches afin d'identifier autant que possible des candidats issus du territoire et qui correspondront aux prérequis de l'employeur.

Par ailleurs, l'entreprise a intégré courant 2018 la démarche d'écologie industrielle « Ziri » dont le déploiement est accompagné par la Ville sur la zone du Phare et dont découlera en 2019 des actions concrètes en faveur de l'environnement

Chiffres clés →

- **700 000** euros d'investissement
- **5** emplois à ce jour et **10** à termes
- **1** salarié en insertion issu d'un quartier prioritaire
- **5 000** pains produits quotidiennement et **12 000** à termes
- **240** tonnes de pain en production annuelle

Feuille de route

Action 5 - Favoriser l'économie sociale et solidaire



UNE VILLE DYNAMIQUE

Maisons de quartier :



La ville de Mérignac souhaite l'implantation de jardins partagés dans différents quartiers, permettant ainsi de renforcer le lien social et la mixité sociale. La commune a sur son territoire 38 jardins partagés et pédagogiques qui placent Mérignac dans le top trois des communes les plus vertes de France.

Inauguration des jardins partagés du quartier Yser/Pont de Madame

Un diagnostic partagé entre la MJC Centre-Ville, les partenaires publics, le bailleur social et les habitants du quartier Yser Pont de Madame a été réalisé en 2015. Ce diagnostic a identifié les besoins généraux suivants : repenser l'usage partagé des espaces communs des résidences, retrouver de la convivialité et du lien social dans le quartier. Différents partenaires ont été associés à ce projet parmi lesquels l'Etat dans le cadre du financement au titre de la politique de la ville, Bordeaux Métropole dans le financement de la maîtrise d'œuvre, la Ville de Mérignac (Direction de la Cohésion sociale, les médiateurs sociaux, le CCAS), le Conseil Citoyen,

Mérignac Association Services et le PRADO.

L'association, « Place aux jardins » a été missionnée par Bordeaux Métropole pour accompagner l'ensemble des communes de la Métropole dans ce dispositif. Début 2017, sous l'impulsion de la MJC centre-ville, du Conseil Citoyen d'Yser/Pont de Madame, des habitants ont manifesté le désir de pouvoir jardiner.

Il a donc été décidé l'implantation de 2 jardins, 1 sur chaque résidence afin que tous les habitants puissent bénéficier d'un espace convivial.

Les premiers travaux ont débuté en octobre 2017 et se sont poursuivis jusqu'à mars 2018. Volontaires et enthousiastes, les habitants ont affronté les intempéries pour que ces jardins soient une réussite collective. Les premières plantations ont débuté en mars dernier. Avec les beaux jours, les jardins sont devenus un lieu de convivialité où s'enracine durablement le « vivre ensemble ».

Une inauguration a été organisée avec tous les partenaires et les habitants fin juin 2018. Des animations avaient été préparées par les habitants ainsi qu'un « goûter citoyen ».

Chiffres clés →

- **17 000** euros d'investissement
- **200** habitants participants
- **20** bénévoles
- **2** jardins partagés



Et demain ?

Les jardins continuent d'être bien investis par les habitants bénévoles. Ils souhaitent que cela puisse bénéficier à davantage d'habitants.

Un projet intergénérationnel pourrait également être travaillé avec les écoles du quartier.

Feuille de route
Action 7 - Encourager la consommation responsable



UNE VILLE DYNAMIQUE

Maisons de quartier :

Les Maisons Des Habitants ont vocation à accueillir, informer et orienter les Mérignacais. Des travaux de rénovation ont été engagés dans les maisons de quartier pour rendre plus lisible l'offre d'animation et valoriser le lien de proximité.

Maisons Des Habitants (MDH) :

La Maison Des Habitants est un label donné à des équipements publics municipaux qui accueillent des services publics aux habitants, articulé avec un projet social porté par les associations d'animations. Cette articulation s'exprime au travers d'un projet de fonctionnement partagé faisant l'objet d'une convention spécifique.

La MDH est un processus qui doit permettre de fédérer les partenaires de la Ville et ses services pour maintenir, sur chaque quartier, un service public de proximité, de qualité, dans un cadre rassurant pour l'usager. Il s'agit de proposer une offre de service public adaptée à chaque quartier, au sein d'équipements qui répondent aux évolutions des besoins et des attentes des habitants.

Ainsi, en 2018, la Ville de Mérignac et ses partenaires ont inauguré la MDH de Beutre en partenariat avec le Centre social et d'animation, inauguré la MDH du Burck en partenariat avec l'association Tournesol, centre social et culturel.

La Ville a également désigné le cabinet 2PMA pour assurer la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la MDH d'Arlac. Ce projet de réhabilitation/extension de 1 230m² d'un montant de 2 347 200€ (enveloppe travaux) conservera l'image actuelle de la façade d'entrée, avec ses mêmes proportions et ne modifiera pas son intégration dans le tissu urbain. Il distingue l'extension par un traitement bardage bois visible notamment en pignon ouest et

façade arrière. L'extension s'étire à l'ouest et s'épaissit par une coursive au sud.

Chiffres clés →

- 2 Maisons des Habitants inaugurées
- 2 347 200 euros pour la MDH d'Arlac pour une superficie de 1 230 m²



Et demain ?

Les jardins continuent d'être bien investis par les habitants bénévoles. Ils souhaitent que cela puisse bénéficier à davantage d'habitants.

Un projet intergénérationnel pourrait également être travaillé avec les écoles du quartier.

Feuille de route
Action 24 - Faire de Maisons de Quartiers des
Maisons des Habitants

UNE VILLE DYNAMIQUE

Commerce - artisanat :



Dans le cadre du développement de l'offre commerciale non sédentaire, la Ville de Mérignac a recensé une demande importante de commerçants ambulants souhaitant s'implanter sur le domaine public

Nouvelles implantations de Food Truck sur le domaine public :

Afin de répondre à un changement de comportements d'achat des consommateurs et afin d'améliorer leur cadre de vie et la zone de chalandises, la commune a souhaité élargir les points de vente.

Après avoir étudié les faisabilités techniques (stationnements, passages piétons et Personne à Mobilité Réduite) avec Bordeaux Métropole, cinq emplacements supplémentaires ont été recensés.

Actuellement, la Ville a 13 Food truck sur son territoire. Ceux-ci proposent une diversité d'offre alimentaire. Deux Food truck sont installés au sein du Parc Bourran et du Parc du Vivier et proposent essentiellement du sucré, les autres sont répartis au sein des quartiers avec des

produits alimentaires salés.

De ce fait, la municipalité bénéficie de retombées positives en termes de recettes et d'image. En effet la population est très satisfaite et cela a créé une dynamique nouvelle. Ces nouveaux points de vente ont favorisé l'emploi, contribuent à la cohésion sociale et procurent un sentiment de convivialité, d'échanges et de partage.

Chiffres clés →

- **12** commerçants non sédentaires biologiques le samedi Place Charles de Gaulle
- **120** commerçants non sédentaires abonnés le samedi Place Charles de Gaulle
- **499** artisans sur la commune
- **423** commerces de proximité
- **20** commerçants non sédentaires abonnés sur le marché du mercredi Place Charles de Gaulle
- **17** commerçants non sédentaires abonnés sur le marché du samedi Place Sainte Bernadette

Et demain ?

Maintenir ce dynamisme commercial non sédentaire.

Feuille de route
Action 4 - Soutenir le commerce et l'artisanat



UNE VILLE... À VIVRE

Développement Durable/Agenda 21

La Ville de Mérignac a organisé de nombreux événements en 2018 (« Devenez un acteur du développement durable au quotidien » ; « Un village zéro déchet » ; « semaine de la mobilité » ; « Semaine bleue » ; « opération de sciences participatives autour de la protection de la chauve-souris ») afin de faire vivre sa démarche sur le territoire et d'engager un maximum d'habitants dans les logiques de transition.

Évènements Développement Durable (DD): « Devenez un acteur du développement durable au quotidien », 2 mois d'évènement sur l'engagement et la transition écologique en partenariat avec la Médiathèque.

Cet évènement a permis d'aborder tous les sujets actuels du DD sous un angle actif en présence « des têtes d'affiche », comme Jérémie Pichon sur le zéro déchet ou Laurence Grandcolas sur l'innovation sociale. Une grainothèque a été inaugurée à cette occasion. Une bibliothèque humaine valorise des Mérignacais engagés dans l'agriculture urbaine, la lutte contre les perturbateurs endocriniens, un projet d'habitat participatif, le zéro déchet, la maison des mobilités. L'exposition « Empreinte », montrant des initiatives écologiques réussies dans le monde, a encadré l'évènement.

Un village zéro déchet a été organisé en juin par le collectif zéro déchet. Cet évènement a accueilli la clôture du défi métropolitain des familles à énergie positive.

Durant la semaine de la mobilité, des promenades à poussette et en vélo ont été organisées en partenariat avec la Direction de la Culture pendant que les agents participaient au challenge de la mobilité. Le Service

Sénior a organisé la semaine bleue sur le thème : « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ».

Une opération de sciences participatives autour de la protection de la chauve-souris a mobilisé 100 Mérignacais le 8 décembre 2018.

Publication du guide de l'éco-agent :

Les agents de la ville de Mérignac sont les premiers ambassadeurs du développement durable. Pour valoriser et encourager l'engagement du personnel municipal, un guide des bonnes pratiques au bureau a été créé : le guide de l'éco-agent. Ce guide, est découpé en 6 grandes thématiques : transport et déplacement administratif, maîtrise de la consommation de papier, tri sélectif de déchets, réduction de consommation d'énergie, préservation de l'eau potable, comportement éco et socio responsable.



Et demain ?

La Ville va maintenir des actions de sensibilisation en 2019 lors de la semaine du Développement Durable et de « Quartier Libre » qui sera dédié à cette thématique. Une nouvelle distribution de nichoirs est prévue début 2019 et l'ensemble des parcs en seront également équipés.

Le guide de l'agent écoresponsable va vivre tout au long de l'année avec des animations proposées par le service civique de la ville.



Chiffres clés →



- **1 684** participants sur les animations à la Médiathèque
- **1 000** visiteurs à l'exposition « Empreinte »
- **52** agents participants au challenge de la mobilité
- **5 000** kms parcourus avec les vélos électriques par les agents
- **6.4** tonnes de papier collectées
- **73 %** d'énergies renouvelables pour alimenter les bâtiments communaux
- **17 %** en moins de consommation d'eau sur les bâtiments communaux

La Ville de Mérignac est en constante évolution avec un accroissement démographique qui nécessite une forte adaptation. Pour répondre à cette évolution, il est nécessaire de proposer des logements accessibles à tous avec des critères de qualité et de Développement Durable.

Habitat participatif – « Le Nid »

Le groupe d'habitants « du Nid », nom du futur immeuble, a travaillé durant toute l'année avec l'atelier d'architecture 2PMa pour mettre au point le programme de logements, en fonction des vœux de chacun. L'objectif étant de répondre au mieux aux attentes du logement idéal pour les futurs habitants.

Le principe constructif repose sur la filière sèche en terre crue, procédé que 2PMa a déjà expérimenté. Le projet sera composé de logements de tous types, avec une salle commune ouverte aux habitants du quartier.

Les « oisillons », comme les habitants se surnomment entre eux, souhaitent faire venir une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), et notamment les exploitants récemment implantés à Beutre. Par ailleurs, la majeure partie du terrain sera réservée pour un potager géant géré par les habitants. Après plusieurs années d'études et de préparation, trois conseils de copropriétés ont voté des programmes de travaux afin de rénover en profondeur leurs résidences grâce à l'outil d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

En 2019, suite au vote d'un avenant à la convention initiale d'OPAH en Conseil Municipal, la copropriété des Eglantines a pu démarrer des travaux spectaculaires concernant les parties communes et certaines parties privatives de quelques 200 appartements datant du milieu des années 60.

Les travaux concernent l'isolation des bâtiments

Mérignac
Habitat participatif
ICI, UN PROJET D'HABITAT À VOTRE MESURE

> participer
> innover
> partager

La Ville nature à Mérignac

> Un projet d'habitat dont vous êtes le héros.
> Des logements intégrés au quartier de Beutre et fidèles à son identité.
> Un mode d'habitat unique et abordable, des espaces partagés.
> Une expérience collective.

Renseignement : developpement@merignac.com

Mérignac axgnts BUREAU METROPOLIS merignac.com

(façades, toits et caves), les mises aux normes de sécurité électrique et incendie, de nouvelles menuiseries, des changements de chauffage et une mise aux normes de la ventilation.

Il s'agit de valoriser les qualités architecturales et paysagères initiales de ces résidences : faible densité, forte présence du végétal, appartements traversant, etc...

Chiffres clés →

- **15** logements pour l'habitat participatif
- **2 400€/M²** prix achat d'un logement habitat participatif
- **200** logements immeuble Eglantines
- **6** millions d'euros de travaux dont 50 % pris en charge par les institutions (Etat, BM, Ville, fondation Abbé Pierre...)

Et demain ?

Habitat participatif

Délivrance du permis de construire début du second trimestre 2019.

Délibération de vente du terrain municipal à Axanis. Début des travaux second semestre 2019 (pose de la première brique de paille).

OPAH du Burck

Travaux sur les Eglantines

Début des travaux pour les copropriétés des Dahlias et des Fougères

Feuille de route
Action 8 - Imaginer la ville demain
Action 9 - Développer l'offre de logement/
Maîtriser l'habitat



UNE VILLE... À VIVRE

Espaces Public/Environnement :



Deux opérations d'aménagement au sens du code de l'Urbanisme sont actuellement en cours de finalisation à Mérignac, la ZAC du centre-ville et le PAE de la Glacière. 2 autres projets urbains ont fait l'objet de contrat de concession en 2018 et seront officiellement créés par délibérations de Bordeaux Métropole en 2019, à savoir Mérignac Marne et Mérignac Soleil. Ces 4 zones d'aménagement concentrent la grande majorité des nouveaux logements programmés sur la ville, le long du tramway.

Urbanisme opérationnel et projets urbains

ZAC centre-ville : le dernier îlot opérationnel est en cours de travaux et sera livré en mars 2020 (îlot 2 sous maîtrise d'ouvrage du groupe Pichet) et comprendra une centaine de logements, un supermarché Monoprix et différents commerces de proximité. A l'issue de cette livraison, l'aménageur BMA réalisera les espaces publics, principalement au niveau de la rue de la vieille église et de la rue Beaumarchais. Ces espaces publics seront composés d'espaces piétons et paysagers pour

renforcer l'attractivité et l'animation en centre-ville.
PAE de la Glacière : L'îlot 4 a fait l'objet d'un concours en 2018 pour la réalisation d'un îlot mixte logements - commerces dont les travaux commenceront en 2020. La plupart des équipements publics (Maisons des habitants, crèche, etc.) seront réalisés en parallèle. Des travaux de voiries complémentaires sont inscrits au programme du PAE et seront réalisés après les chantiers des immeubles îlot 4 et îlot B2 (maîtrise d'ouvrage Axanis).

Mérignac Soleil : L'opération d'aménagement sera créée officiellement en avril 2019 après une année 2018 riche en procédures pré-opérationnelles. L'opération d'aménagement sera réalisée sous le régime de la déclaration de projet et vaudra déclaration d'utilité publique. Chaque opération engagée permettra de collecter de la taxe d'aménagement (taux de 20%) afin de financer les futurs espaces publics. Des programmes immobiliers sont d'ores et déjà en cours de chantier et seront livrés en 2019 (îlot témoin SOGARA). Le programme des équipements publics a été voté en 2018 (bilan d'opération autour de 80M€) et comprend notamment la réalisation d'un nouveau groupe scolaire de 17 classes ou la réalisation d'un parc public d'un hectare. →



Mérignac Marne : A l'instar de Soleil, cette opération d'aménagement sera réalisée sous le régime de la déclaration de projet avec un bilan d'aménagement de l'ordre de 30M€ : création de 6 nouvelles classes, d'une place publique au droit de la station de tramway 4 Chemins, etc. Le premier programme immobilier (Bowling) est en cours de travail et devrait être livré début 2020. A noter que l'opération d'aménagement financera la création de la maison du vélo, en voisinage avec la maison des projets urbains.

Chiffres clés →

- ZAC Centre-Ville dernier lot livré mars

2020

- Mérignac Soleil équipements publics opération

80 millions d'euros

- Mérignac Marne bilan d'aménagement **30** millions d'euros

Et demain ?

ZAC Centre-Ville

- continuité des travaux de l'ilot 2 ;
- définition et validation des espaces publics.

PAE la Glacière

- dépôt du permis de construire de l'ilot 4 ;
- début des travaux de l'ilot 2b ;
- continuité des travaux des aménagements des équipements publics.

Marne Soleil

- enquête publique relative au dossier de DUP (juin) ;
- ordonnance de DUP (dernier trimestre), capacité de la Fab à exproprier début 2020 ;
- premiers travaux de déplacements de réseaux en préparation des chantiers du tram (été) ;
- livraison de l'ilot SOGARA ;
- début des travaux des îlots Castorama et Fiat parc de Mirepin ;
- choix du projet architectural des projets Alinéa et connexion Palau.

Mérignac Marne

- livraison du jardin des Essais (avril) ;
- ouverture de la maison du vélo / maison des projets urbains (septembre)
- travaux du projet immobilier Bowling
- travaux du projet immobilier Eléphant Bleu
- installation de la base de chantier tram sur le site des 4 chemins (ancienne station SHELL)

Feuille de route
Actions 2 – Repenser les zones commerciales et d'activités
4 – Soutenir le commerce et l'artisanat
8 – Imaginer la ville de demain
9 – Développer l'offre de logement-maitriser l'habitat
12 – Exploiter les modes de déplacements collectifs
14 – Construire une maison de la mobilité
24 – Faire des maisons de quartiers des « maisons des habitants »
30 – Doper la participation citoyenne



UNE VILLE... À VIVRE

Espaces Publics/Environnement :

Extinction de l'éclairage public :

Depuis septembre 2017, entre 1h30 et 5h du matin, l'éclairage public de l'ensemble de la commune est éteint sauf sur la place Charles-de-Gaulle.

L'année 2018 a permis d'avoir une année complète d'extinction afin de réaliser des comparaisons avec les années précédentes en terme d'économies d'énergie et financières.

Le changement de fournisseur d'énergie, la modernisation constante du réseau par des matériels économes et la refacturation des consommations privées sur le réseau communal, complètent cette démarche

Résultat depuis 2015, la facture d'électricité de l'éclairage public a baissé d'environ 45%, passant de plus de 950 000 euros à 530 000 euros.

La consommation a, elle, baissé d'environ 50%.

La balade d'Aristide

Ce projet a été conduit par les habitants des quartiers des Eyquems, d'Arlac et la Ville de Mérignac. Ce travail a été initié par le Conseil de Quartier des Eyquems auquel s'est joint le Conseil de Quartier d'Arlac. Plusieurs acteurs ont été associés : le Domaine de Fantaisie, le Centre Social et Culturel Arts et Loisirs d'Arlac ainsi que le collège des Eyquems.

Depuis le mois de septembre 2018, l'avenue Aristide Briand, à la frontière des quartiers d'Arlac et des Eyquems s'est transformée en voie verte. En retirant une partie du bitume de l'ancienne voie automobile, de larges espaces végétalisés ont pu être aménagés, faisant la part belle aux essences locales. Accessible depuis l'avenue Pierre Mendès France, on y croise des arbres anciens, des œuvres d'arts d'habitants et

d'artistes locaux, du mobilier urbain et des jeux pour les enfants.

La Balade d'Aristide a été inaugurée le samedi 29 septembre 2018.

Ce nouvel aménagement vert se veut ludique et convivial.

Chiffres clés →

- + de 12 000 points lumineux
- 23 % du parc en leds
- Budget de l'opération : 410 000 €

Et demain ?

Modernisation du parc d'éclairage public avec remplacement des luminaires les plus énergivores par des systèmes plus performants et économes, notamment des leds, afin d'accroître la baisse des consommations et des factures d'électricité.



Feuille de route
Action 11 - Préserver la nature en ville
Action 16 - Participer à la transition
énergétique

UNE VILLE... À VIVRE

Plan Climat-Energie territorial/Agenda 21 :



Enquête sur la précarité énergétique dans le quartier de La Glacière :

Parmi les actions prioritaires inscrites dans le troisième plan d'actions, figure la lutte contre la précarité énergétique, afin que les plus fragiles ne soient pas laissés de côté. Dans ce cadre, la Ville de Mérignac a mené une expérimentation en 2018 en partenariat étroit avec l'Amicale Laïque de la Glacière pour mieux caractériser ce phénomène à l'échelle d'un quartier avant de le déployer à l'échelle de la Ville. Pour cela,

plusieurs initiatives ont été menées : la réalisation d'un questionnaire avec une large diffusion auprès des habitants, la présence de la Maison éco-mobile (outil de sensibilisation aux économies d'énergie) sur l'espace public à 3 reprises et l'organisation d'un théâtre forum à destination des personnes âgées avec un goûter en partenariat avec Ag2R la Mondiale.

L'analyse des 101 questionnaires complets a permis de révéler que 15 ménages étaient en précarité énergétique, aussi bien locataire que propriétaire, dans le parc privé ou public. Les acteurs de la précarité énergétique de la Ville ont ensuite été réunis pour co-construire un plan d'actions 2019. Cette action a été menée avec le Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ) et cofinancée par Bordeaux Métropole dans le cadre du dispositif « Mon énergie Bordeaux Métropole ».

Installation d'un jeune agriculteur dans le quartier de Beutre :

Les terrains appartenant à la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) à Beutre ont vu le premier agriculteur s'installer et développer une activité de maraîchage bio. Le maraîcher organise tous les dimanches matin de 9h30 à 12h30 de la vente directe afin de venir chercher et profiter des légumes BIO de son exploitation. La Ville de Mérignac développe sur ces terrains, en partenariat avec les acteurs agricoles, une activité de production agricole alimentaire respectueuse de l'environnement avec un système de commercialisation en circuit court dans un objectif d'apporter sa contribution à la problématique du défaut d'autosuffisance alimentaire de la métropole bordelaise.

Chiffres clés →

- **101** questionnaires analysés
- **15** ménages en précarité énergétique
- **6.4** hectares remis en agriculture urbaine

Et demain ?

Précarité énergétique

Rédaction et diffusion d'un guide local.

Visites à domicile avec un accompagnement individuel des personnes.

Rencontre des maisons de quartier.

Agriculture urbaine

Un héliporteur (escargots) et un éleveur de poules pondeuses bio vont déposer des permis de construire début 2019 pour compléter ce projet inédit de retour à l'agriculture urbaine.

- Feuille de route
- Action 16 - Participer à la transition énergétique**
- Action 17 - Participer à l'agriculture urbaine**



UNE VILLE... SOLIDAIRE

Lutte contre les discriminations

Dans le cadre de son plan de lutte contre les discriminations, la Ville de Mérignac a participé du 8 au 24 novembre 2018 à l'organisation de la quinzaine désormais intercommunale de « l'égalité de la diversité et de la citoyenneté ».

Adoption du plan local de lutte contre les discriminations (PLCD)

Plusieurs associations ont animé sur Mérignac ce rendez-vous citoyen, sportif, culturel ayant pour objet la promotion de l'égalité et du bien vivre ensemble. La compagnie Isabelle Cheveau a ouvert cette quinzaine avec un spectacle de danse « Etre humain » appelant à la tolérance entre peuples et générations, à la Glacière. L'association « Les Mains pour le dire » a offert une ronde de comptines en langue des signes au jeune public et aux familles au centre social le Puzzle, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) a sensibilisé les acteurs Mérignacais à la lutte contre les violences faites aux femmes, le Comité Départemental Olympique des sports (CDOS 33) et l'association Drop de Béton ont animé une soirée débat sur l'égalité femme/homme et le Sport Athlétique Mérignacais (SAM) a co - organisé avec de nombreux clubs handisports, sport adapté, une journée « sport et différence ».

Enfin, cette quinzaine a été l'occasion de restituer les nombreux microprojets initiés et coordonnés depuis début 2018 par la Ville et le collectif enfance des 10 associations d'animation (G10 enfance) autour de la lutte contre les discriminations liées au handicap. Différents partenaires du secteur médico-social ont contribué à co-construire « la cité ensemble » avec comme point d'orgue une journée dédiée au « handicap sans discrimination ». Plus de 150 enfants et familles y

ont participé à la Glacière.

Le trophée 2018 de « l'élue engagée » a été remis pour la ville de Mérignac à Madame Fatou DIOP par la Métropole pour l'édition 2018.

Signature de la charte inclusive pour les salariés LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres)

La ville a été l'une des premières villes signataires de la charte de la diversité et a été primée en 2016 lors des douzièmes rencontres internationales de la diversité pour son action de formation auprès de son personnel et de ses élus et a poursuivi sa volonté d'innovation sociale et d'exemplarité à l'automne 2017, dans le cadre de la quinzaine désormais métropolitaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté.

Lors d'une soirée dédiée à la lutte contre l'homophobie, le Maire a signé la charte d'engagement inclusive pour les salariés LGBT avec les représentants régionaux et nationaux de l'association de soutien « l'autre cercle ». Cette soirée de ciné - débat co-organisée par la ville et le comité départemental olympique de la Gironde (CDOS33) a remporté le trophée de la lutte contre les discriminations de la quinzaine de l'égalité.

L'objectif de la charte est de veiller à une égalité de droits entre tous les collaborateurs quel que soit leur orientation sexuelle ou de genre et soutenir les victimes de discriminations.

Et demain ?

Animation territoriale du PLCD, Formation, sensibilisation du personnel. Participation à une « journée nationale » dédiée à l'homophobie.

Chiffres clés →

- 8 journées d'action
- 1 150 participants
- 8 associations et collectifs d'associations organisateurs de l'évènement



Feuille de route
Action 20 - Lutter contre les discriminations
et promouvoir la diversité



Le Centre Communal d'Action Sociale vient en aide à tous les Mérignacais pour les conseiller, les informer et les orienter. Face à la pénurie de solutions d'hébergement temporaire sur le territoire, aux parcours résidentiels complexes et au manque de réponses adaptées, le CCAS a décidé d'ouvrir des logements temporaires en utilisant le patrimoine de la Ville et en développant un partenariat avec Gironde Habitat.

Ouverture de logements temporaires :

La décision d'ouvrir des logements temporaires a permis avec les financements du Fonds Solidarité Logement et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'ouverture de 2 logements temporaires (T3) à la

résidence les Terrasses des Eyquems en février 2018, 1 logement (T4) à la résidence du Burck en mai 2018. Ces logements sont meublés et accueillent des familles, sur une durée de 3 mois, renouvelable. Au cours de leur séjour, un accompagnement social est proposé visant à favoriser l'accès aux droits et à établir un diagnostic social quant à la capacité des personnes à s'adapter à un nouvel environnement, à un nouveau logement. Il est également observé une évolution des familles à leur arrivée et après quelques mois dans le logement. Cela leur permet de se poser et de retrouver une intimité familiale, d'apaiser les tensions qui étaient présentes lors des hébergements précédents, de reprendre confiance, de mettre en place et/ou poursuivre les démarches administratives de recherche de logement, accéder à un emploi et mettre en place un suivi médical ou d'accès aux soins.

Lors de la durée d'hébergement, l'accompagnement social permet d'établir un lien de confiance et un suivi « au plus près » des familles, favorisant l'accès et l'intégration à un logement social classique.

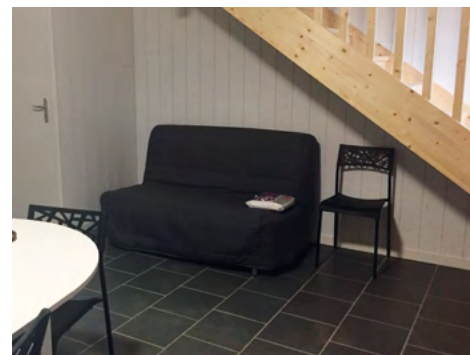
Chiffres clés →

- Montant des travaux **157 000 €**
- **22 712** personnes accueillies (accueil physique et téléphonique)
- **120** agents

Et demain ?

Ouverture de 2 logements à la résidence du Burck.

Feuille de route
Action 25 - Répondre aux demandes d'accueil temporaire et de logements d'urgence



Action sociale

La Ville a souhaité créer un « lieu ressources » à destination des proches aidants confrontés à la problématique de « l'aidance », qui permettra de les rapprocher des acteurs de santé, du handicap, ou des services sociaux afin de trouver des solutions adaptées.

Création d'un relais des aidants :

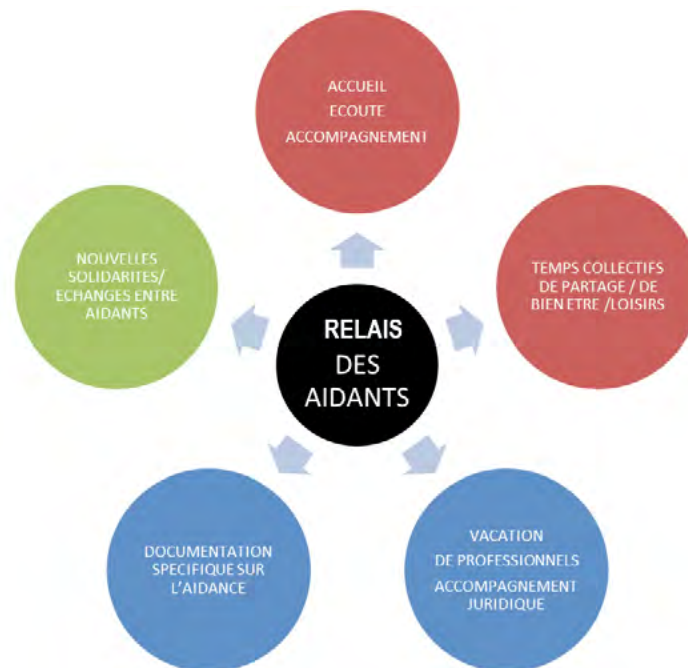
Les proches aidants doivent pouvoir bénéficier d'un lieu d'accueil, d'échange et d'orientation où ils pourront être écoutés et obtenir un soutien.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de partenariat et de complémentarité avec les associations et les institutions existantes sur la commune, ou à proximité, qui animent et favorisent des actions pour les aidants. Son action s'étend sur l'ensemble des communes du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Portes du Médoc. Le Relais des Aidants, situé 29 rue A. Daudet (anciens locaux du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), a été inauguré le 6 novembre 2018 en présence de Madame Delaunay (Ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie de 2012 à 2014) et Madame Jeanson (Conseillère régionale en charge de la santé) et ouvert au public dès le 8 octobre 2018.

Dès sa création, des permanences ont été instaurées : permanences juridiques d'Info-droits, permanence de France Alzheimer, permanence de la coordinatrice du relais et des temps d'échanges collectifs.

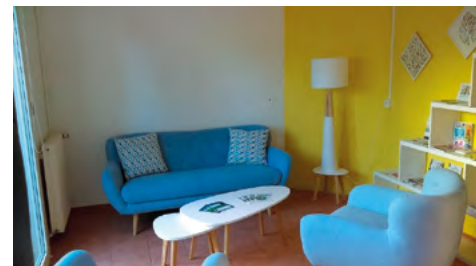
Chiffres clés →

- **5** permanences sur 2 mois 1/2
- **20** aidants rencontrés



Et demain ?

Poursuivre le développement du lieu, en incluant des permanences d'associations partenaires : Atelier « Manger-Mains » en partenariat avec Silver-fourchette. Session de découverte d'approches bien-être « prendre soin de soi...tout en prenant soin de l'autre ». Ateliers autour du jeu. Stabiliser un diagnostic sur « l'aidance » sur le territoire portes du Médoc. Interroger les solutions de répit.



Feuille de route
Action 21 - Envisager une maison des aidants



La Maison Des Associations (MDA) de la ville de Mérignac est un lieu d'échanges, d'engagements, de solidarité et d'information au service de la vie associative. Ce lieu mis à disposition par la commune est au service de toutes les associations du territoire. Plusieurs événements ont marqué cette année 2018.

Soirée de l'engagement bénévole :

Il a été décidé de créer un nouvel événementiel Vie Associative pour disposer d'un nouveau moyen d'animation et d'accompagnement, une volonté portée par l'Adjointe au maire, déléguée aux associations, à la jeunesse, soucieuse d'accompagner à la fois les associations recherchant des bénévoles et les Mérignacais désireux de s'engager.

Une soirée de l'engagement bénévole a donc été organisée le 29 novembre 2018 avec trois animations principales : Speed dating, conférence sur le bénévolat par France Bénévolat, lancement de la bourse aux bénévoles au sein de la MDA. 25 associations ont participé au speed-dating leur permettant une moyenne de recrutement

de 2 à 3 bénévoles. Environ 90 Mérignacais se sont déplacés pour rencontrer les associations.

Cette soirée a été l'occasion du lancement d'une bourse au bénévolat tenue physiquement et numériquement à la MDA. Désormais des rendez-vous « conseils » sont proposés à tous citoyens désireux de trouver une mission bénévole et à toutes associations recherchant un bénévole. Ainsi, le service Vie Associative peut proposer une bourse qualitative en connaissant bien les attentes de chacun.

Une conférence sur l'engagement bénévole avec en intervenant France Bénévolat (association ayant pour vocation le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active) a permis aux associations présentes d'avoir un état national du bénévolat avec des statistiques assez complètes. La soirée a été clôturée par un moment de convivialité très apprécié des associations.



Cafés associatifs :

L'objectif de ces cafés associatifs est de maintenir et d'approfondir les liens avec les associations. La MDA se confirme ainsi comme un véritable lieu d'échanges. Les liens inter-associatifs sont importants pour l'Adjointe au maire ainsi que le choix des thématiques qui sont abordées lors de ces cafés.

Le premier thème choisi était l'offre de services du

Conseil Départemental pour les associations, du fait de la méconnaissance par les associations des dispositifs du département notamment concernant les financements.

20 associations ont participé. Ce moment convivial autour d'un café a permis de nombreux échanges avec la prise de parole, entre autre, de la Chargée de Mission Vie Associative du Département.

En terme de communication, le service Communication de la Ville a créé un visuel qui sera utilisé à chaque café associatif. L'information est diffusée par affiches, flyers et invitations. La diffusion des supports de communication se fait à la MDA, dans les Maisons Des Habitants (MDH) ainsi qu'au Relais des Solidarités.

Et demain ?

1 café associatif mensuel sera programmé à l'exception du mois d'août. Le programme pour le 1^{er} semestre a été déterminé avec les thèmes suivants : associations et médiation, organiser une manifestation publique, développement durable, valorisation du bénévolat, mécénat de compétences et RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).



Feuille de route
Action 23 - Accompagner la vie associative
et soutenir le bénévolat

Vie associative/Arts vivants

La politique culturelle municipale défend par ses projets, autant que par ses actions l'approche sensible de la Ville, de ses habitants et de ses usagers, l'accessibilité à l'acte artistique et à ses acteurs, l'inclusion sociale permanente, par la co-construction, la rencontre, le partage et la convivialité entre les habitants et artistes, la mixité générationnelle et sociale, le développement du sens critique et de la liberté d'expression, le soutien au croisement des disciplines, la participation des partenaires locaux, le travail en mode projet.

Soutien aux projets culturels innovants des amateurs :

Le développement des pratiques artistiques et culturelles des amateurs, quel que soit leur âge, s'inscrit dans la politique d'une ville créative qui vise à développer les conditions d'une culture accessible pour tous. Que cela soit en danse, en théâtre, en musique, en arts plastiques ou visuels, les pratiques artistiques en amateur sont multiples sur le territoire et donnent accès à des espaces d'expression et de créativité aux habitants. Cette dynamique culturelle s'anime grandement par le tissu associatif de Mérignac.

C'est pour encourager et accompagner ce réseau associatif que la Ville a mis en place, depuis septembre 2017, un dispositif d'accompagnement des associations culturelles, dans lequel s'inscrit cet appel à projet lancé pour la première fois en 2018. L'appel à projet vise à soutenir les projets innovants en direction des amateurs. Il a ainsi pour but d'encourager l'inscription de projets culturels sur la Ville dans un rapport de proximité avec le territoire et ses habitants. Il entend également offrir une visibilité et une valorisation de l'expression artistique en amateur.

En 2018, quatre projets ont été déposés et trois ont ainsi reçu un soutien de la Ville : une exposition et spectacle autour de la grande guerre et des cabarets, un échange et une création artistique avec des danseurs roumains et la mise en œuvre d'un projet d'improvisation théâtrale avec des lycéens.

Chiffres clés →

- **4 500** euros d'aides
- **3** projets retenus
- **150** amateurs inscrits dans des projets associatifs

Et demain ?

L'appel à projet de soutien aux projets innovants impliquant des amateurs est renouvelé pour l'année 2019.

Feuille de route Action 23 - Accompagner la vie associative et soutenir le bénévolat



Tranquillité publique/Médiation sociale

Le service de Médiation Sociale, rattaché à la direction de la Tranquillité Publique, participe à lutter contre les exclusions et les discriminations. Il intervient sur le terrain et organise des conciliations. Il a pour missions de favoriser le lien social, de faciliter le dialogue intergénérationnel et de lutter contre les exclusions et les discriminations. Dans le cadre du pôle Citoyenneté – Proximité, il met tout en œuvre pour favoriser le « bien vivre ensemble ».

Chantier éducatif avec des jeunes de 14 à 17 ans sur la « réhabilitation de la résidence Bourranville » :

Une convention de partenariat a été signée entre les différents acteurs professionnels du territoire (Bouygues Immobilier, le Bailleur Clairsienne et la Ville de Mérignac). Les objectifs de cette convention sont nombreux : créer du lien intergénérationnel et développer le lien social entre les habitants du quartier, permettre à des jeunes de valider une expérience de travail, favoriser ou renforcer le lien entre les jeunes, le bailleur et les acteurs « jeunesse » et appréhender les différents corps de métiers du bâtiment.

Ce chantier s'est adressé à des jeunes entre 14 et 17 ans, constituant un groupe de 6 à 8 personnes, habitants ou présents aux abords de la résidence Bourranville et repérés par les acteurs « jeunesse » mais aussi à des habitants volontaires (Association des locataires de la résidence). Il s'est articulé autour d'un projet construit par tous les acteurs, avec pour objectif la réhabilitation de la résidence et celui de partir en séjour en Croatie en juillet 2019.

Partenariat MONALISA/Médiateurs :

La Mobilisation Nationale de Lutte contre l'isolement (MONALISA) des personnes âgées est un sujet d'actualité. 33% de la population Mérignacaise en 2020 aura plus de 60 ans. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a souhaité mettre en valeur cette initiative avec le soutien des partenaires de la Ville dont les médiateurs sociaux et certaines associations œuvrant dans ce domaine.

L'équipe de Médiation Sociale a été sollicitée comme acteur et personne ressource pour faciliter le repérage et le signalement des personnes âgées isolées. Elle a participé à la mise en place du « Goûter convivial de Beutre » consistant à inviter les personnes âgées signalées comme isolées pour leur présenter les différents services de la ville du CCAS (exemple du Portage de repas à domicile).

Ce goûter convivial a permis de créer du lien avec les habitants, d'apporter des conseils en prévention et de présenter des activités pour rompre l'isolement.

Chiffres clés →

- **8** jeunes de quartier
- **1** chantier éducatif
- **53** médiations de tables
- **54** écoutes et orientations
- **30** suivis sur des faits d'incivilités



Feuille de route
Action 27 - Maintenir le dialogue, œuvrer
dans la médiation

L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements qui ont demandé une rigueur et une réactivité importante au service citoyenneté.

Répertoire Electoral Unique (REU) :

A compter du 1^{er} janvier 2019 la mise en application du REU a pris effet. Il a pour finalité la gestion du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Il permet la mise à jour en continu des listes soit par les communes, soit par les consulats, soit par l'INSEE sur la base des informations transmises par différentes administrations. Le système de gestion du REU permet l'arrêté et l'extraction des listes électorales à une date donnée.



Les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi avant le scrutin excepté pour les élections européennes du 26 mai 2019 ou la limite est fixée au 31 mars 2019.

Dorénavant chaque électeur se verra attribuer un identifiant national d'électeur (INE) unique et permanent. Les commissions administratives de révision des listes électorales sont supprimées et la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation est transférée au Maire. Une commission de contrôle composée de 5 élus, nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans, se réunira au plus tard le 21^{ème} jour

avant le scrutin pour s'assurer de la régularité de la liste électorale. Cette liste sera rendue publique au lendemain de la réunion. Lors des années sans scrutin, la commission de contrôle devra se réunir au minimum 1 fois par an entre le 6^{ème} vendredi précédant le 31 décembre et l'avant dernier jour ouvré de l'année. La commission ne pourra délibérer que si au moins 3 des 5 membres sont présents.

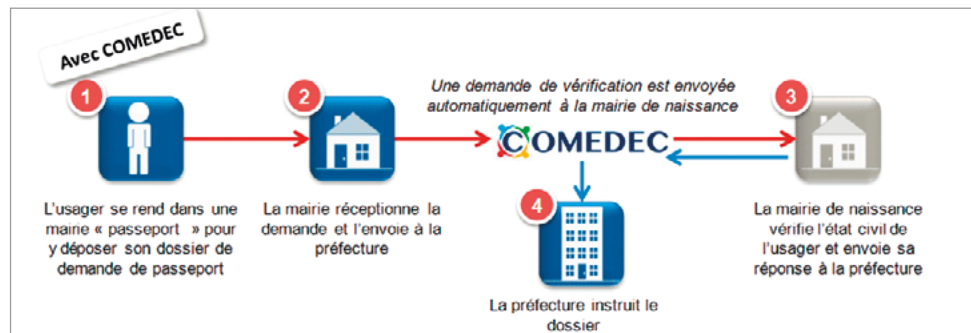
Mise en œuvre de la Communication Electronique des Données d'Etat Civil (COMEDec) :

Ce dispositif mis en place par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés est devenu obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2018 pour les communes sur le territoire desquelles est située ou a été établie une maternité. L'objectif étant de simplifier les démarches administratives des usagers en leur évitant d'avoir à produire leur acte d'état civil mais également de limiter la fraude documentaire. Cette solution permet de limiter l'affluence au guichet, de réduire le nombre de courriers et donc les coûts d'affranchissement, d'optimiser le suivi des demandes et réduire progressivement

le traitement multi-canal des demandes (guichet, courrier papier, mail, formulaire en ligne). A terme, la dématérialisation sera étendue aux organismes sociaux et toute administration légitime à obtenir un acte d'état civil dans le cadre de ses relations avec les usagers.

Depuis le 3 avril 2018, le dispositif COMEDec est mis en place au sein de la collectivité. Il permet l'échange dématérialisé des données d'état civil provenant des actes de naissance, de mariage et de décès entre la collectivité et les notaires, les plateformes d'instruction des titres sécurisés, les communes adhérentes au dispositif. L'usager dont l'acte est détenu à Mérignac n'a plus à produire lui-même son acte d'état civil pour certaines démarches administratives (carte nationale d'identité, passeport...).

Ce dispositif est en cours d'élargissement entre les communes adhérentes, ce qui dispensera les usagers de fournir des actes d'état civil pour d'autres formalités où cela est encore nécessaire (mariage, pacs...).



Citoyenneté

A Mérignac, tous les avis sont importants. Pour faire entendre davantage la voix des plus jeunes, la Ville de Mérignac a lancé cette année le Conseil Municipal des Enfants (CME). Les élections de cette nouvelle instance se sont déroulées le 10 octobre 2018 dans toutes les écoles élémentaires de Mérignac. Pour faire participer les citoyens les plus jeunes à la vie de la commune, la Ville a créé le CME. Les objectifs de ce nouveau Conseil Municipal sont les suivants : faire découvrir et vivre aux enfants les grands principes civiques et démocratiques, leur permettre de réfléchir, de faire des propositions, de construire des projets pour mieux vivre leur Ville.

Conseil Municipal des Enfants (CME) :

Pour compléter l'offre éducative définie dans le Projet Éducatif Territorial de la commune (PEDT), la Ville a validé la mise en place du CME pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020. Celui-ci aura pour objectif de favoriser la participation citoyenne dès le plus jeune âge et l'apprentissage de la démocratie. Le CME est un outil pédagogique pour construire la citoyenneté et qui entre en concordance avec les nouveaux programmes d'Éducation Morale et Citoyenne. Il remplit un triple rôle : être à l'écoute des idées et propositions des enfants et les représenter, proposer et réaliser des projets utiles à tous tant à l'échelle des écoles que de la commune, transmettre directement les souhaits et observations des enfants aux institutions scolaires, ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal de Mérignac.

Ainsi la création du CME a conduit la Ville à organiser en partenariat étroit avec les écoles de Mérignac, l'élection d'un binôme d'enfants sur l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville, y compris l'école privée Sainte Marie, pour un mandat de deux ans. L'ensemble des enfants étaient électeurs mais seuls les élèves de CE2/



CM1 ont pu se présenter comme candidats, les CM2 étant exclus du fait de la durée du mandat.

Suite à l'élection, les jeunes conseillers ont été réunis 2 samedis matin dans la salle du Conseil Municipal, en présence des élus. Lors de la 1^{ère} assemblée plénière chaque binôme a présenté sa profession de foi. Ils ont pu ainsi échanger directement avec les élus ainsi qu'avec Monsieur Le Maire. Lors de la seconde réunion plénière les binômes ont travaillé sur 3 thèmes en lien avec Mérignac 2050 : l'alimentation de demain, l'habitat et les transports.

Chiffres clés →

- **15** écoles mobilisées
- **15** binômes élus
- **30** conseillers
- **2** réunions plénières

Et demain ?

Prochaine réunion plénière le 16 mars 2019.



Feuille de route
Action 30 - Doper la participation citoyenne

UNE VILLE... CITOYENNE

Guichet unique



Véritable lieu de référence pour tous les Méridnacaïs, le Guichet Unique se veut plus pratique, plus moderne, plus proche des habitants. Le Guichet Unique permet de réaliser plus d'une soixantaine de démarches en un lieu unique. 21 agents polyvalents sont à l'écoute et accompagnent les usagers dans leurs démarches.

Une nouvelle façon d'accueillir :

Afin de réduire le temps d'attente des administrés au primo accueil, un agent dit « volant » est positionné dans le hall de la Mairie.

Mobile et muni d'une tablette numérique, il va à la rencontre des usagers afin de les accueillir, de les accompagner et de les orienter pour faciliter leurs démarches en fonction de leurs besoins. Il contribue

ainsi à créer une ambiance rassurante et à proposer une aide pour effectuer les formalités administratives dématérialisées en ligne, notamment dans le contexte du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui s'appuie sur un nombre de plus en plus important de télé-procédures. Cet accompagnement se fait sur 2 ordinateurs en libre accès mis à disposition. L'agent est là pour écouter, recueillir les attentes et les remarques des usagers. Il fait remonter l'information et partage son expérience avec les autres agents du service.

Ce pré-accueil permet une plus grande fluidité dans l'accomplissement des démarches administratives et une meilleure gestion de l'attente. Il humanise également l'accueil et facilite la rencontre et le dialogue avec les usagers.

Et demain ?

La Ville inaugurera le 12 avril 2019 une nouvelle Mairie annexe au sein de la Maison Des Habitants de Beaudésert afin de favoriser la proximité en facilitant l'accès aux démarches administratives des usagers. Les prestations proposées vont être renforcées par la mise en place d'un « mini guichet unique » délocalisé dans les quartiers éloignés du centre-ville.

Chiffres clés →

- **53 000** visiteurs
- **150 000** appels téléphoniques
- **7** minutes d'attente physique en moyenne
- **12** secondes d'attente téléphonique en moyenne
- **23 %** de visites sur RDV



UNE VILLE... CITOYENNE

Démocratie locale



Dans le cadre de la démarche métropolitaine « Bordeaux Métropole 2050 », le Conseil de Développement de la Ville a mené une réflexion spécifique sur Mérignac.

Contribution du Conseil de Développement de la Ville à la réflexion prospective de 2050 :

Issu d'une démarche volontariste de la Ville, le Conseil de Développement est un organisme consultatif, force de proposition dans tous les domaines de la vie de la cité. Il se compose de soixante membres permanents (membres de conseils de quartiers, personnalités qualifiées, citoyens tirés au sort) auxquels s'ajoutent des

habitants volontaires constitués en groupe ressource. Une démarche de concertation a ainsi été menée entre les mois de mai et septembre 2018 autour de trois axes thématiques :

- D'où viendront les tomates que nous mangerons demain ?
- Comment grandiront nos petits-enfants ?
- Comment habiterons-nous ?

Ces sujets ont été travaillés au cours de quatre ateliers et deux réunions plénières aux méthodes d'animation variées. Un document de synthèse a également été réalisé pour garder une trace des échanges qui ont été riches entre participants.

Chiffres clés →

- **60** membres au Conseil de Développement
- **4** ateliers de concertation
- **6** experts thématiques
- **2** séances plénières

Et demain ?

En 2019, le Conseil de Développement de la Ville a prévu de travailler collectivement sur trois nouveaux sujets : le zéro déchet, la fabrique des espaces publics de demain, la citoyenneté et le vivre ensemble.



UNE VILLE... EN FORME

Équipements sportifs

Dans une démarche prospective, la ville de Mérignac a choisi de se doter d'un schéma directeur des équipements sportifs.

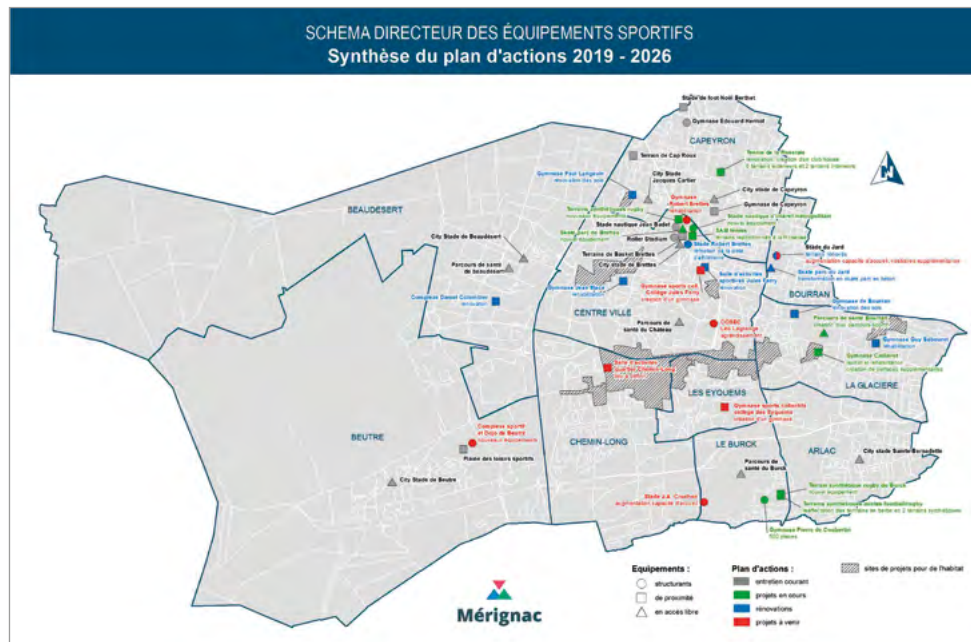
Cet outil définit les besoins et les actions à mener afin de répondre aux enjeux sportifs de la ville dans les années à venir.

Schéma directeur des équipements sportifs :

Ce schéma a été construit en deux phases. Le premier semestre, une phase d'analyse de l'existant et des besoins des usagers (habitants, associations et scolaires) a été effectuée.

Une restitution de cette phase a été effectuée le 23 juin 2018 à l'occasion des Assises Locales du Sport Mérignacais au cours de laquelle des ateliers ont également été mis en place dans une démarche de co-construction de ce schéma avec les associations sportives de la Ville. Le second semestre a été dédié à la construction d'un scénario permettant de répondre aux besoins existants, à l'évolution des pratiques dans une démarche raisonnée et financièrement absorbable. Le schéma prévoit sur la période 2018-2026 la création d'un nouveau stade nautique d'intérêt métropolitain (projet estimé à 40 M€), de 5 gymnases dont 3 en lien avec le Département, de 3 terrains de grands jeux (rugby), de 3 équipements de proximité type city stade et d'autres équipements en libre accès tels que skate-park et parcours connectés. Il prévoit également 13 opérations de réhabilitations et/ou extensions et la mise en place de l'éclairage sur 2 équipements en libre accès existants.

La répartition de ces nouveaux équipements viendra renforcer le maillage du territoire afin de favoriser une pratique sportive de proximité pour le plus grand



nombre. De nouveaux équipements structurants ou de proximité verront le jour sur Beutre, Chemin Long, les Eyquems et la Glacière notamment, le site de Brettes sera conforté comme le cœur de la vie sportive de Mérignac.

Le schéma directeur a été validé à l'unanimité en conseil municipal le 19 décembre 2018.

Et demain ?

Mettre en œuvre ce schéma directeur.

Feuille de route
Action 34 – Offrir des équipements sportifs de qualité et de proximité
Action 35 – Accompagner les associations sportives

Chiffres clés →

- 12 équipements nouveaux d'ici 2026
- 13 réhabilitations d'ici 2026



UNE VILLE... EN FORME

Education physique et sportive



Mérignac joue un rôle déterminant en soutenant les actions menées par les partenaires et notamment par le secteur associatif. Elle encourage la pratique sportive et propose de nombreuses activités et temps de découverte.

Stages sportifs :

La ville de Mérignac, dans le cadre de sa politique de développement du sport pour tous organise des stages sportifs en direction des enfants de 6 à 12 ans.

Ces stages encadrés par les éducateurs sportifs de la Ville ont bénéficié en 2018 à 350 enfants qui ont découvert, durant leurs vacances, de multiples activités sportives dans les équipements municipaux et sont partis découvrir Lacanau, Cazaux à travers des activités de kayak, surf et autre sauvetage sportif...

Journée sport/nature :

Le 20 octobre 2018 a été organisée au bois du Burck une journée dédiée à la pratique des sports de pleine nature. Lors de cette journée ensoleillée, de multiples activités ont pu être pratiquées par de nombreux participants : Escalade, Tir à l'arc, Sarbacane, Disc Golf, Orientation, Bike and Run, BMX, Marche Nordique, Marche active, sarbacane...

Cette journée s'est également inscrite dans le cadre d'Octobre Rose.

Une « Boucle Rose » a été mise en place, l'objectif étant de faire le plus grand nombre de kilomètres durant la journée. L'association « Jeune et Rose » était partenaire de cette journée et a pu présenter son action auprès du plus grand nombre.

Les Mérignacais se sont mobilisés en masse puisque 1 000 personnes ont participé à cette journée et 523 kilomètres ont été parcourus.

Initiation à l'orientation :

Dans le cadre du développement de la politique favorisant le sport pour tous à Mérignac, la Ville organise les mercredis après-midi en période scolaire des activités d'initiation à l'orientation dans l'ensemble des parcs de la Ville.

Ces activités ludiques et intergénérationnelles permettent de pratiquer une activité physique et sportive selon le niveau de chacun tout en découvrant ou redécouvrant le patrimoine naturel de la Ville.

En 2018, ce sont 370 personnes qui ont participé à ces actions.

Pour la première fois en 2018, une action a été organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'orientation. Cette journée a regroupé 150 personnes.

Et demain ?

Intégration du dispositif départemental sports vacances. Organisation de journées Intersport avec d'autres structures.

Reconduction des journées sports en 2019. Développement des activités pour diversifier les pratiques.

Chiffres clés →

- **350** participants aux stages multisports
- **1 000** participants et 523 kms parcourus sur la journée sport nature
- **1 100** euros récoltés par l'association « jeune et rose »
- **370** participants aux initiations orientation à l'année

Feuille de route
Action 33 - Inciter à la pratique sportive



UNE VILLE... EN FORME

Équipements et entretien du patrimoine

La commune a réalisé un nouveau City Stade dans le quartier de Capeyron, rue Jean Giono. En plus d'un terrain pour pratiquer le foot, le basket, le volley-ball et le handball, il y a également des jeux pour les enfants, des paniers de basket, des agrès et des équipements de street-workout pour faire de la musculation en plein air.

Conception et réalisation du city stade de Capeyron :

La réalisation de ce plateau sportif innovant, polyvalent et sécurisé de 1 380m² est aussi un lieu intergénérationnel de rencontre et de proximité pour les habitants. Cet aménagement est venu réhabiliter un espace de pratique scolaire devenu particulièrement vétuste et peu fonctionnel.

Aujourd'hui, les groupes scolaires proches, les centres sociaux, les associations et la direction des sports de la Ville peuvent envisager de nombreuses formes de pratiques en s'appuyant sur la variété des espaces proposés.

À noter qu'en dehors des temps de pratique des écoles et des institutions, l'équipement est largement mis à disposition du public, en accès libre, notamment le soir et pendant les vacances scolaires.

La totalité de l'espace de pratique est entièrement sécurisé par une clôture pare-ballon et se compose d'un plateau multisports central, d'une mini-piste d'athlétisme et de ses extensions qui viennent enrichir les possibilités d'animations et d'enseignements, d'un atelier « Street-Workout » moderne et d'un espace de Fitness et de renforcement musculaire fonctionnel, d'un espace de motricité et de jeux pour les plus jeunes décliné sur le thème de la piraterie. Celui-ci permet à une personne à mobilité réduite sur fauteuil d'utiliser



une partie des activités, d'un système d'éclairage, puissant et économique, permettant une programmation des activités en nocturne.

Le city stade a été inauguré le 19 septembre 2018 par Monsieur Le Maire en présence des représentants du Conseil Départemental au cours d'une journée d'animation assurée par les Éducateurs sportifs de la Ville à destination des enfants des centres de loisirs, adolescents et familles.

Chiffres clés →

- **212 000** euros d'investissement
- **1 380** m² de superficie

Et demain ?

Optimiser les créneaux d'occupation dans l'ensemble des installations sportives afin de répondre au mieux aux besoins des associations.

Feuille de route
Action 34 – Offrir des équipements sportifs
de qualité et de proximité

UNE VILLE... CRÉATIVE

Action culturelle/Arts visuels



Dans le cadre de la politique d'encouragement de l'éducation à l'image menée par la Ville de Mérignac, la photographie constitue un vecteur de développement culturel et d'identité à l'échelle de l'agglomération. Les événements organisés autour de cet art visuel mettent à l'honneur des artistes locaux et nationaux. La diffusion des arts visuels, notamment par le biais d'expositions, de rencontres avec les artistes ou de la projection de films indépendants a pour but de favoriser l'accès des habitants à la culture, via un travail de médiation culturelle.

Résidence de création artistique :

Mérignac développe un projet initié depuis plusieurs années autour de la photographie et affirme aujourd'hui le choix d'un axe culturel déployé autour de cette forme artistique contemporaine, innovante et accessible à tous.

Cette ambition a pour objectif aujourd'hui de soutenir et valoriser la création contemporaine dans le domaine de

la photographie, de partager cette forme artistique avec le plus grand nombre par différents formats d'actions. Elle s'est affirmée ainsi dès 2018, par la Vieille Eglise Saint Vincent dédiée entièrement à la photographie.

Les objectifs de ce projet sont les suivants : promouvoir la création photographique des jeunes talents internationaux, ancrer la notion de parcours dans la Ville, sensibiliser aux métiers liés aux arts visuels et encourager une émulation entre les différents publics.

La Ville apparaît comme un territoire en forme de modèle urbain, une ville fonctionnelle, une ville à habiter. Pour aller au-delà de la « ville-image », contourner le rapport direct et quotidien à la cité comme organisation sociale, le photographe, Benjamin Juhel, a souhaité faire ressentir Mérignac dans son histoire, son parcours, sa fragilité.

A travers un processus d'errance et de rencontres avec différents publics du territoire, le photographe a souhaité construire un temps de recherche sur ce qui fait l'histoire, ou sur les petites histoires individuelles qui construisent la mémoire des lieux. Ce travail de recherche a interrogé les interactions entre espace public et vie privée, là où des bâtiments ayant un

rôle écrit socialement sont aussi le théâtre de vies individuelles qui échappent aux conventions établies.

Chiffres clés →

- 10 mois de résidence
- 9 800 euros de budget
- 6 partenaires : Canopé33, Education Nationale, le CAL, le Domain de Fantaisie, la Maison des Habitants de Beutre



Et demain ?

Le projet de développement et de soutien à la photographie devient MÉRIGNAC PHOTO.

Cette évolution se déploiera sur deux années pour trouver sa vitesse de croisière à partir de 2020. Le dispositif retenu prévoit trois expositions annuelles dont une exposition « événement » durant les mois d'été. Il y a également une volonté d'asseoir la Vieille Église comme lieu d'exposition dédié à la photographie. Un actif travail de médiation auprès de tous les publics, de rencontres, de partenariats avec les acteurs du territoire ainsi que de présences artistiques régulières, notamment à travers des résidences sur la commune seront là pour promouvoir et favoriser encore plus l'accès à la culture.

Feuille de route
Action 38 - Encourager l'éducation à l'image
Action 39 - Partager les arts visuels

Action culturelle/ Arts vivants



La Ville propose une action territoriale de proximité favorisant la rencontre dans l'espace public des artistes et de la population. La ville assure la programmation d'événements et impulse des projets artistiques de territoire où les arts vivants imprègnent la commune au quotidien.

Programmation itinérante de spectacles dans la ville :

En 2018, la Ville a expérimenté de septembre à novembre, la mise en place d'une programmation itinérante complémentaire aux Escales d'Été. La programmation de spectacles itinérants a pour ambition d'offrir aux habitants, hors période estivale, une offre culturelle accessible et diffuse dans les différents quartiers de la ville. Il s'agit donc d'une offre de proximité de spectacles hors les murs et dans l'espace public. Cette saison valorise ainsi le territoire (places, rues, parcs, bois, cours d'école...) et décloisonne le rapport entre art et habitants en venant s'insinuer dans les espaces du quotidien. Sur trois mois, trois formes artistiques ont ainsi été proposées : une balade musicale et contée à vélo

traversant les quartiers de la Glacière et du Burck (une version en poussette a également été proposée au très jeune public), des conférences théâtrales décalées ont été proposées dans différents quartiers de la Ville, un spectacle organisé en partenariat avec le festival Hors-Jeu/En Jeu de la Ligue de l'Enseignement sur la thématique de la maladie mentale et un théâtre de rue en déambulation et participatif qui a réuni une quinzaine d'amateurs et une trentaine d'habitants complices. Ces propositions ont rassemblé des publics très larges grâce à différents partenariats (le Relai des Assistantes Maternelles, les centres de loisirs, le foyer des jeunes travailleurs, le pôle sénior, des comédiens amateurs avec la participation de l'association Sortie 17 de Mérignac). Ces expériences artistiques ont reçu des retours très positifs de la part du public et des professionnels présents.

Les vacances artistiques :

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle auprès du jeune public inscrite dans la politique culturelle et éducative de la Ville et porté par les adjoints délégués à ces sujets. Elle a pour but d'accompagner les enfants dans la découverte

sensible du monde qui les entoure, à poser un regard critique et à s'exprimer collectivement.

Initié par les services Culture et Enfance, ce projet avait pour but d'imaginer, durant les grandes vacances, un séjour décalé de sensibilisation à la musique, au théâtre, à la danse... C'est ainsi que sont nées les vacances artistiques.

Destinées à une vingtaine d'enfants de 9 à 12 ans des centres de loisirs de Mérignac, les enfants ont participé pendant une semaine, à une résidence de création en compagnie du collectif des Sauvages Colorés. Du 23 au 27 juillet, les enfants et les artistes ont concocté une restitution finale présentée dans le cadre des Escales d'Été : une partie de Cache-Cache artistique dans le parc de Bourran suivi d'un concert.

Chiffres clés →

- 400 spectateurs
- 9 représentations
- 3 compagnies invitées

Et demain ?

Après l'expérimentation de 2018, en 2019, la programmation itinérante s'organisera dans son intégralité à savoir d'avril à novembre 2019 avec comme temps forts : Les Escales d'Été. La semaine de résidence d'action culturelle sera renouvelée durant l'été 2019 avec une nouvelle équipe artistique.

Feuille de route
Action 40 - Diffuser l'art vivant



La Médiathèque, comme les antennes de quartiers illustrent la volonté de la Ville de faire de la lecture publique un véritable service de proximité. La Médiathèque a pour mission d'assurer l'égalité d'accès à la lecture, aux sources documentaires et aux outils informatiques.

Devenez un héros du quotidien, acteur de la transition énergétique :

Le service de Lecture Publique a proposé du 28 avril au 30 juin 2018 un ensemble de manifestations (une exposition « Empreinte » : dix reportages dédiés à la transition énergétique de par la France et le monde dans les domaines de l'agriculture, l'énergie, l'architecture ou les transports, des ateliers de fabrication de cosmétiques de recyclage, des conférences : « Famille zéro déchets », sur l'autoconsommation, des rencontres : Rendez-vous des Amap, des nouveaux services : inauguration de la grainothèque dans les médiathèques et fabrication d'un hôtel à insectes à Beaudésert) mettant en lumière

une série d'initiatives individuelles ou collectives œuvrant à la transition énergétique. Par cette action de sensibilisation, chacun peut se sentir concerné, devenir acteur et contribuer à cette transformation.

Un projet porté et construit par le service de Lecture Publique et le service Agenda 21 qui positionne les médiathèques comme des lieux de débats des sujets d'actualité et de société, des lieux de rencontres, des lieux de transmission de savoir et de pratiques (ateliers).

Mise en place des automates de prêt :

Aujourd'hui l'accueil des usagers est au cœur des redéfinitions des missions des médiathèques. Les opérations de prêt et de retour des documents constituent une part importante du travail des bibliothécaires au contact du public. C'est là où l'automate prend tout son sens. L'automate devient un outil au service de l'utilisateur qui gagne en autonomie et en confidentialité. De plus, en étant dégagé de ces opérations, le bibliothécaire se retrouve plus disponible ce qui lui permet de créer ou d'entretenir le lien social avec les usagers. Il peut se recentrer sur ses missions d'accueil et de médiation.

Aujourd'hui six automates de prêt, dont un dédié aux personnes à mobilité réduite, sont implantés au rez-de-chaussée de la Médiathèque. L'utilisateur est accompagné, s'il le souhaite, dans ses démarches par un bibliothécaire situé à proximité.

Les cinq banques de prêt d'origine ont été remplacées par cinq banques de conseil positionnées dans les différents espaces.

Ce projet contribue fortement à l'amélioration de la relation à l'utilisateur et du service rendu. Il valorise les compétences de l'équipe et rend le service de lecture publique comme un service innovant.

Chiffres clés →

- 1 exposition, 4 conférences et rencontres
- 6 ateliers
- 1 700 usagers sensibilisés
- 6 automates de prêts
- 75 000 euros de dépenses en investissement
- 3 400 euros de dépenses annuelles en fonctionnement
- 8 agents en équipe projet

Et demain ?

Poursuivre les actions culturelles permettant de partager les questions sociales et sociétales dans la programmation annuelle.



Feuille de route / Action 16 – Participer à la transition énergétique

Action culturelle

Lors des journées Européennes du patrimoine 2018, la chapelle de Beutre a été ouverte exceptionnellement au public.

A cette occasion, ont été organisées différentes actions valorisant ce patrimoine important pour les habitants du quartier.

Réouverture partielle et inauguration de la Chapelle de Beutre :

Les travaux menés depuis 2017 ont permis une mise en sécurité du clocher-mur (élément architectural, vertical et plat, placé en haut ou à l'avant d'un édifice pour recevoir des cloches) et la réparation de la couverture, la restitution des pierres altérées, la purge des éléments susceptibles de chuter, le refichage (refaire les joints d'un mur de pierre de taille) ou goujonnage (assemblage de pièces avec des tiges filetées) des éléments de décoration, la réparation des solins (éléments de couverture pour l'étanchéité du toit), le remplacement des tuiles d'arêtier (tuile permettant de faire la jonction entre deux pans de toiture) et enfin la reprise des voûtains intérieurs (petite voûte de brique appuyée sur des poutrelles formant un plancher). Malgré la nécessité de poursuivre les travaux, la Ville peut y organiser six actions par an, dans un cadre technique spécifique.

La journée du dimanche 16 septembre 2018 était une première action valorisant ce lieu. Une inauguration présidée par Monsieur Le Maire a rassemblé de nombreux habitants qui ont pu (re)découvrir l'intérieur de la chapelle depuis longtemps fermée au public. Cela a été également l'occasion pour Monsieur Le Maire de rappeler que les travaux en cours sont pris en charge par la commune afin de permettre à long terme une



réouverture pérenne et sécurisée au public.

Deux visites guidées ont accueilli plus de 53 visiteurs tandis qu'un concert de musique classique, donné par un quatuor à cordes composé d'enseignants du conservatoire, a réuni 50 spectateurs.

Et demain ?

La Ville de Mérignac en lien avec le centre social et le bureau de quartier de Beutre travaille à une programmation culturelle et artistique coordonnée par la Direction de la Culture. Six actions seront prévues entre mai et septembre 2019, dont les journées du patrimoine.

Une campagne de travaux sur les façades est également prévue pour 2019.

Chiffres clés →

- **50** spectateurs au concert
- **90** personnes présentes à l'inauguration
- **2** visites guidées



Archives communales



Les archives communales sont indispensables pour une bonne connaissance du territoire. Ses missions sont de collecter, classer et conserver des documents afin de les valoriser et de les rendre accessibles à tous par le biais d'expositions ou d'évènements ponctuels.

Réorganisation du site central des archives communales

Les années 2017 et 2018 ont été notamment consacrées à la réorganisation du site central des Archives Communales.

Cette opération s'est accompagnée d'une étude systématique des sorts finaux des archives contemporaines de 1947 à 1988. Des tris ont été réalisés, ainsi que des éliminations représentant un total de 145 mètres linéaires.

Le refoulement (décalage, resserrement des unités de conservation sur les tablettes des rayonnages afin d'améliorer le rangement et de réorganiser les espaces vides) et le récolement (organisation de espaces de conservation des archives selon un principe topographique) du magasin ont été entrepris et seront poursuivis en 2019.

Commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918

Les Archives Communales ont été sollicitées dans le cadre de la commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, notamment pour des actions pédagogiques.

Elles sont intervenues dans plusieurs écoles avec un atelier sur Mérignac pendant la Première Guerre Mondiale. Il s'agissait de resituer le conflit dans une dimension locale à partir des documents d'archives : la vie à Mérignac avant, pendant et après la Guerre, les monuments commémoratifs de la commune et l'exemple d'un soldat Mérignacais. Les élèves ont ainsi pu découvrir le parcours et la vie des soldats Morts pour la France.

Pour compléter les séances en classe, des visites du Monument aux Morts ont également été proposées. 360 élèves de CM1 et CM2 ont ainsi bénéficié de cette offre culturelle.

Et demain ?

Site central des archives :

Les mêmes opérations seront menées à partir de 2019 sur le site annexe pour les archives produites après 1989.

Centenaire de l'armistice :

Préparation d'une exposition sur le camp d'internement de Mérignac pendant la Deuxième Guerre Mondiale pendant la saison culturelle 2019-2020.

Chiffres clés →

- **145** mètres linéaire détruits
- **360** élèves participants





L'année 2018 marque le renouvellement du Projet Educatif Territorial de Mérignac et son extension à un public plus large. Si le premier projet ne concernait que les actions éducatives des enfants scolarisés en écoles primaires (de 3 à 10 ans), ce nouveau PEdT englobe les politiques éducatives de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de 0 à 25 ans.

Elaboration du nouveau Projet Educatif Territorial (PEdT)

Cette continuité éducative et la complémentarité entre les acteurs qui concourent à l'Éducation sont étendues à d'autres domaines que les actions scolaires et périscolaires. Les contributions des partenaires associatifs et de tous les services municipaux, qui interviennent dans les champs de la cohésion sociale, du sport et de la culture, du développement durable, de l'éducation scientifique, de l'éducation à la citoyenneté, de la lutte contre les discriminations sont également mobilisées dans ce grand chantier de coéducation.

Plus localement, au sein des écoles ou à l'échelle des quartiers, la complémentarité et la cohérence dans l'action éducative sont encouragées par le développement des relations partenariales locales entre les enseignants, les animateurs, les parents d'élèves et tous les professionnels et bénévoles, qui œuvrent, chacun dans leurs missions, à l'Éducation des futurs citoyens.

Pour structurer sa mise en œuvre, 5 ambitions éducatives, partagées par tous les acteurs, définissent les axes de ce nouveau PEdT :

- Garantir une offre éducative de qualité permettant le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes.
- Viser la réussite éducative de tous et lutter contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires en favorisant l'accessibilité aux ressources du territoire
- Renforcer la continuité entre acteurs et la cohérence éducative autour des besoins de l'enfant et du jeune.
- Associer et accompagner les familles au sein du parcours éducatif de leur enfant et développer l'accompagnement à la parentalité

- Accompagner les enfants et les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté en les soutenant au travers d'un parcours éducatif et laïque.

Et demain ?

Dix écoles, 21 classes seront concernées par un financement en 2018.

Afin de favoriser le départ d'un maximum d'élèves au moins une fois au cours de leur scolarité à Mérignac, il est demandé aux directeurs de donner la priorité aux départs des élèves de cycle 3.

Feuille de route
Action 49 - Réussir le projet éducatif et le temps d'accueil périscolaire



Projet Éducatif Territorial

Concertation sur les rythmes

scolaires :

En 2018, la semaine de 4,5 jours a été conservée ainsi que des temps d'activités périscolaires gratuits. Par ce choix la Ville de Mérignac défend l'égalité sociale, l'accès au plus grand nombre à des activités diversifiées dans le respect du rythme de l'enfant.

Après une large concertation, Mérignac a choisi de conserver la semaine de 4,5 jours dans ses écoles. Débutée en octobre 2017 par une conférence sur les rythmes scolaires, la concertation s'est poursuivie par un questionnaire aux familles Mérignacaises diffusé entre le 6 et 20 novembre 2017. Un nombre très important de familles a répondu : 2 537 questionnaires ont été recueillis soit 59% de participation. Il en ressort une satisfaction de l'organisation actuellement en place :

- 63,6% des parents trouvent l'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours adaptée aux rythmes des enfants, contre 36,4% qui l'estiment peu adaptée.
- 85% des parents trouvent que les activités proposées gratuitement aux enfants dans le cadre des TAP sont adaptées
- 90% des enfants sont satisfaits des activités qui leurs sont proposées toute l'année

La concertation s'est étendue aux enseignants et au personnel municipal. En élémentaire : 8 conseils d'école ont voté pour le maintien de la semaine à 4,5 jours (57%) et 6 contre (43%). En maternelle : 9 ont voté pour le retour aux 4 jours (64%) et 5 pour le maintien à 4,5 jours (36%).

Mérignac a souhaité maintenir une stabilité pour les familles dans leur organisation quotidienne. Le maintien des temps d'activités périscolaires gratuits est une mesure d'égalité sociale. Les enfants ont accès à de nombreuses activités variées de qualité. En outre, la

semaine de 4,5 jours respecte le rythme de l'enfant en favorisant l'apprentissage scolaire en matinée. Des ajustements ont été réalisés en maternelle afin de mieux prévenir la fatigue des plus jeunes, le contenu des temps d'activités a été revu et permettra notamment aux enfants qui en ont besoin de se reposer.

Adoption de la nouvelle carte

scolaire :

La ville connaît un fort dynamisme démographique et urbain. Celui-ci impacte les effectifs scolaires et implique

pour la Ville d'optimiser ses capacités d'accueil.

Afin d'accompagner ces mutations, Mérignac a défini de nouveaux périmètres scolaires par délibération en février 2018 en respectant les objectifs suivants :

- Anticiper les besoins de capacités des écoles pour une période de 5 à 8 ans, au regard des anticipations d'évolutions urbaines et démographiques ;
- Restructurer la sectorisation scolaire pour optimiser l'adéquation entre les besoins de scolarisation et l'offre d'accueil existante ;
- Garantir que les affectations de l'ensemble des enfants par la collectivité respectent une proximité relative du lieu de résidence de la famille ; ➡



UNE VILLE... POUR TOUS LES ÂGES

Education

- Eviter la concentration des élèves dans des écoles de trop fortes capacités (taille maximum fixée à 7 classes en école maternelle et 16 classes en école élémentaire). Chaque périmètre scolaire est composé d'une école, susceptible de satisfaire aux besoins d'accueil des enfants domiciliés au sein du périmètre. En complément, la Ville s'est structurée en 6 zones regroupant chacune un ou plusieurs périmètres scolaires. Ces zones de regroupement de plusieurs écoles permettent d'accueillir les enfants dans une autre école de la zone, proche du domicile familial, dans le cas où l'effectif maximum de l'école du périmètre serait atteint. Les critères de dérogation ont par ailleurs été mieux définis et restreints. L'ensemble de ces mesures permet d'améliorer le pilotage de la prospective scolaire.

Adoption du schéma directeur des écoles :

La définition d'un schéma directeur des équipements scolaires permet de dimensionner le besoin d'accueil des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires entre 2018 et 2024 compte tenu de la dynamique démographique que connaît la Ville et des différents projets urbains qu'elle conduit par ailleurs. Cette volonté d'anticipation devait se traduire par des décisions structurantes concernant deux volets majeurs de la politique éducative municipale : la modification de la carte scolaire afin d'orienter les nouveaux élèves vers les écoles les mieux positionnées pour leur accueil, la définition d'un schéma directeur des équipements scolaires qui donne une vision précise des travaux de création, d'extension ou de réhabilitation d'écoles à mener à court et moyen terme pour garder intacte l'ambition de la commune en matière d'éducation. Quelques éléments prospectifs entre 2019 et 2024 :

Chiffres clés →

- Coût des TAPS : **525 000** euros/an (déduction faite de l'Etat et de la CAF)
- Coût du maintien de la semaine de **4.5** jours pour la ville est estimé à 550 000 euros/an.
- **223** animateurs municipaux, **54** intervenants extérieurs
- **700** élèves de plus d'ici **2024**
- **27** ouvertures de classes envisagées
- **17** créations de classes
- **2** écoles nouvelles



- Accueil de 700 élèves supplémentaires
 - 27 Ouvertures de classes envisagées
 - 17 Constructions de classes nécessaires
- Pour réaliser ces 17 créations de classes :
- 2 projets de création d'écoles
 - 3 programmes d'extension d'écoles pour 6 classes
- En parallèle de sa démarche d'anticipation et d'accompagnement à la création de nouvelles capacités d'accueil dans ses équipements scolaires, Mégnac poursuit son programme de rénovation de ses bâtiments tout en ciblant l'amélioration de la consommation énergétique de ses bâtiments.



UNE VILLE... POUR TOUS LES ÂGES

Jeunesse



Le projet municipal de mandature porte la création d'un Pôle Territorial de Coopération Jeunesse (PTCJ) visant à mettre en cohérence les actions de la Ville et de ses partenaires tout en offrant un point d'accueil, d'information, d'orientation et d'animation unique.

Pôle Territorial de Coopération Jeunesse (PTCJ) :

La Ville de Mérignac s'est associée à douze partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans le domaine de la jeunesse dans le cadre d'un Groupement de Coopération social et Médico-Social intitulé « Convergence Habitat Jeunes » (CHJ), afin de porter un projet de « Pôles Territoriaux de Coopération jeunesse » (PTCJ) sur les villes de Mérignac, Lormont, et Bordeaux. Ce projet a fait l'objet d'une candidature, portée par le groupement CHJ, en réponse à l'appel à projets

financé par l'Etat dans le cadre de son Programme d'Investissements d'Avenir (action « projets innovants en faveur de la jeunesse »).

Labellisé à l'issue du processus de sélection, le projet a donné lieu à la signature d'une convention de financement entre l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et le groupement CHJ, le 10 mars 2017.

En synthèse, le projet de PTCJ de Mérignac, porté par la Ville, la Mission Locale Technowest et Technowest Logement Jeunes, a pour objet de créer un lieu offrant aux jeunes un espace d'information et d'accompagnement où tous les acteurs en lien avec la jeunesse du territoire auront leur place en « co-working », et un espace de vie notamment par une nouvelle offre de logements sociaux dédiés aux jeunes.

La co-maitrise d'ouvrage sera confiée à l'Office Public de l'Habitat Départemental de la Gironde qui sera à terme le propriétaire des « logements jeunes ». Pour ces raisons Gironde Habitat a intégré le comité de pilotage du projet.

L'équipe-projet a aussi présenté le pôle aux différents partenaires institutionnels pour un soutien financier et un accompagnement dans la démarche.

Au vu de son caractère multithématique et fortement transversal, il est nécessaire de dépasser les politiques publiques en « silo » pour atteindre une vision et un engagement institutionnel partagé, en y intégrant les jeunes.

L'année 2018 a aussi permis de terminer l'écriture du cahier territorial, document qui permet de préciser le contenu du projet répondant aux enjeux jeunesse locaux et de concrétiser des démarches de collaboration au sein du pôle : penser un lieu d'accueil et d'information adapté, proposer des offres de découverte métiers, renforcer le lien entre les jeunes et le bassin d'emploi local, être un lieu ressources pour les collèves, lycées

et acteurs socio-éducatifs, apporter une attention particulière aux jeunes des quartiers prioritaires. Enfin, tout au long de la construction du projet, l'enjeu primordial reste la place des jeunes dans la gouvernance du lieu, pendant sa conception puis dans son fonctionnement en 2022.

Et demain ?

Finalisation du programme technique détaillé en septembre 2019

Dépôt et validation du permis : Été 2020

Travaux : septembre 2020 à juin 2022 (18 mois)

Livraison du lieu : été 2022

Une demande d'un an de prorogation de la convention de financement va être adressée à l'ANRU.

Chiffres clés →

- **2** ateliers participatifs
- **128** participants dont 57 jeunes
- **250** idées contributives
- **13** comités techniques
- **4** comités de pilotage
- **60** logements prévus
- **1 000** m² d'espaces collectifs et coopératifs

Feuille de route
Action 52 – Imaginer un pôle ressources
jeunes (plateforme 11-30 ans)



Parce que la santé doit être accessible à tous, la Ville de Mérignac s'investit dans plusieurs projets. Pour être efficace et réactif sur cette thématique, le travail en transversalité des services de la Ville et des partenaires doit être recherché.

Actions de prévention:

En 2018, deux projets liés aux campagnes nationales de prévention ont été élaborés conjointement entre le service Jeunesse (animatrice du BIJ) et le service Développement Social (chargé de la promotion de la santé) : en novembre (campagne du « mois sans tabac ») : prévention autour

de la consommation de tabac, de cannabis, ce qui est nouveau, de la Chicha et en décembre une campagne de prévention sur le Sida. Ces deux journées se sont déroulées sous le même format : au lycée, sur le temps de la pause repas et l'après-midi à l'espaces jeunes.

Pour chacun de ces temps forts, des professionnels ont été associés (médecin du Conseil Départemental, infirmière du Centre D'Informations de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie et infirmière scolaire du lycée). Ainsi des échanges très qualitatifs ont pu avoir lieu entre les jeunes et les professionnels, échanges qui ont été au-delà de

l'information « classique ». L'animation a été faite par le BIJ, l'information assurée par les professionnels de la santé et la mobilisation relayée par les Médiateurs Sociaux de la ville et les animateurs de l'Espace Jeunes. Ces journées ont permis de créer du lien entre les services de la Ville et les partenaires du territoire (connaissance mutuelle des missions, échanges de coordonnées.)

Et demain ?

Chiffres clés →

- **50** lycéens présents (tabac, chicha)
- **15** jeunes présents de l'espace jeune (tabac, chicha)
- **20** lycéens présents (prévention Sida)
- **10** jeunes présents de l'espace jeune (prévention Sida)

La prévention autour de la consommation de tabac, de cannabis et de la chicha sera à nouveau abordée lors du forum santé/Bien être du lycée du mois d'avril 2019. Un temps fort avant les vacances d'été est également prévu.

Feuille de route
Action 22 - Rendre la santé accessible
à tous

Troc solidaire dans les accueils périscolaires :

Certains accueils périscolaires participent à une démarche de troc solidaire en partenariat avec le Relais des Solidarités et les associations hébergées (Secours populaire, Croix Rouge). Le projet a permis de sensibiliser les enfants des accueils à la solidarité et aux formes qu'elle peut prendre. Le projet s'est adressé en priorité aux enfants de CM1 et CM2 et s'est déroulé sur différents temps d'accueil (pause méridienne, temps d'accueil, Activités Physiques et Sportives...) et de sensibilisation (débat mouvant...) avec la mise en œuvre du projet

(réalisation de production, récolte des jouets...).

Plusieurs temps se sont déroulés :

- Organisation de soirées ou après-midi festifs
- Visites du relais des solidarités, rencontre avec les bénévoles qui ont permis aux enfants de mieux comprendre le sens du partage, la notion de solidarité, de responsabilité et l'éveil à la citoyenneté.

Des discussions ont eu lieu avec les enfants avec comme thème principal la solidarité

Ce projet a aussi permis de fédérer les enseignants, les animateurs et les familles.

Résidence d'artistes :

Le programme de la semaine a été très varié, les enfants ont pu découvrir la musique, le rythme, la danse, le

théâtre, le dessin. Cette diversité a été bénéfique. Les enfants qui maîtrisaient déjà certaines disciplines ont pu à nouveau les pratiquer et/ou en découvrir d'autres. La diversité des intervenants a été riche (3 artistes et une animatrice) ce qui a permis aux enfants la découverte de pratiques artistiques variées.

Les enfants ont tenu différents rôles : spectateurs lors de la « master class », acteurs lors de leur représentation, organisateurs lorsqu'ils ont travaillé sur la scénographie.

Ils ont pris connaissance des différentes étapes de la construction d'un spectacle, de la conception à la réalisation en passant par le choix du lieu de la représentation.



Chiffres clés →

- **300** enfants mobilisés
- **500** objets fabriqués et 400 jouets et livres récoltés
- **3** artistes mobilisés sur le projet et 1 animatrice

Et demain ?

Renouvellement de cette passerelle Enfance et Culture intégrée aux Escapes d'été 2019.

Feuille de route
Action 49 - Réussir le projet éducatif et le
temps d'accueil périscolaire

UNE VILLE... POUR TOUS LES ÂGES

Petite Enfance



Pour accompagner l'accroissement de l'offre d'accueil et s'adapter aux besoins des familles, la Ville a souhaité créer une structure dédiée à la petite enfance. Lieu de rencontre, d'écoute et d'information réunissant les différents acteurs de la petite enfance, elle a pour but de simplifier les démarches des familles et d'offrir un accompagnement adapté à la fois pour les parents et pour les professionnels de la petite enfance.

Maison de la Petite Enfance (MPE)

Simone Veil :

Le projet de création de la Maison de la Petite Enfance s'inscrit dans la volonté de la Ville de Mérignac de développer l'accompagnement et l'information des familles dans la recherche d'un mode de garde.

La MPE Simone Veil a offert, dès son ouverture en janvier 2019, une réponse globale aux familles en regroupant en un lieu unique plusieurs services liés à la Petite Enfance :

- Le guichet de la petite enfance assure l'accueil des familles en recherche d'un mode de garde,
- Le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance,
- Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte,
- Le multi-accueil « 1,2,3, Copains » est un espace d'accueil des enfants de 3 mois à 3 ans en accueil occasionnel mais aussi en accueil régulier.

La MPE rassemble plusieurs missions destinées aux familles afin d'offrir un projet d'établissement unique et de construire des actions transversales avec l'ensemble des entités. Cela se traduit par le partage des espaces, par la constitution d'une équipe commune et par la mise en œuvre d'un mode de communication coordonné qui doit répondre au mieux aux besoins des familles.

Chiffres clés →

- **38** places multi-accueil
- Budget investissement : **2.690.000** €
- Budget de fonctionnement : **850.000** €
- Nombre d'agents à la MPE multi-accueil : **15** agents, RAM : **3** animatrices, LAEP : **1** AS, **1** EJE, **1** psychomotricien, **1** psychologue, Guichet PE : **4** assistantes administratives **1** coordinatrice
- Surface sans les extérieurs : **869** m²

Et demain ?

Poursuite de l'installation et de l'organisation de la MPE. Extension à 38 places du multi-accueil sur l'année 2019.

Feuille de route

Action 44 - Créer une cité de la petite enfance

45 - Augmenter l'offre d'accueil pour la petite enfance

46 - Soutenir les parents

Petite Enfance

Projet d'accueil d'enfants en situation de handicap :

Depuis plusieurs années, les équipes constatent l'émergence de situations de handicap, allant du trouble du comportement à de véritables handicaps physiques ou psychologiques. C'est bien souvent sur la toute petite enfance que se révèlent ces situations. Les équipes se trouvent donc dans l'accompagnement de ces enfants et de leurs familles afin de les soutenir. Face à ce constat, les agents ont souhaité accueillir ces enfants. Pour se faire, directrices, éducatrices de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture ont suivi des formations. En 2018, deux enfants porteurs de handicap ont été accueillis à la crèche Couleurs de Mon Enfance et deux à Badaboum. L'équipe accompagne les parents, recueille des observations, participe aux synthèses avec les différents organismes et professionnels partenaires qui suivent les enfants. Les agents de la Ville se tiennent à la disposition des professionnels extérieurs en cas de soins nécessaires à apporter à l'enfant sur les temps d'accueil. Pour ces accueils, une aide financière a été sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, afin de faire l'acquisition de matériel adapté mais aussi de permettre un renfort de l'équipe par un agent Polyvalent Petite Enfance à Badaboum et le renfort de l'équipe d'encadrement à Couleurs de Mon Enfance.

Fête de la petite enfance :

L'adjointe déléguée à la Petite Enfance souhaitait qu'un temps festif et convivial soit proposé à tous les parents d'enfants de 0 à 3 ans résidant à Mérignac et qui ne sont pas nécessairement accueillis dans les structures de la ville.

Au mois de juin, tous les trois ans, dans le parc du Vivier



la Ville organise un après-midi festif et ludique autour du thème « Grandir et construire ».

Au programme, des ateliers pour jouer, expérimenter, grandir et se construire ainsi que plusieurs spectacles ont rythmé l'après-midi. La fête s'est conclue par un grand bal des enfants. Des structures d'accueil associatives et privées ont participé également à ce grand moment festif. Le thème « Grandir et construire » a été choisi en résonance avec le projet de la Maison de la Petite Enfance Simone Veil.

Chiffres clés →

- **4** enfants accueillis en 2018
- **14 000** euros de financement de la CAF

Feuille de route
Action 19 - Prendre en compte le handicap
44 - Créer une cité de la petite enfance
45 - Augmenter l'offre d'accueil pour la petite enfance
46 - Soutenir les parents

A travers ses études, l'Observatoire identifie et analyse les facteurs qui risquent d'impacter les quartiers dans les années à venir. Sa mission est avant tout prospective.

Il a pour objectifs d'observer le territoire, de soutenir les activités des directions/services dans le cadre des politiques publiques, d'être un outil de veille et d'aide à la décision.

Engagement de la démarche projet

L'Observatoire a été sollicité par le Pôle Citoyenneté/ Proximité afin d'accompagner le travail de redécoupage électoral, en lien avec la Direction Générale du Numérique et Système d'Information (DGNSI) de Bordeaux Métropole, au travers du Système d'Information Géographique (SIG) de la Ville.

Les dernières élections présidentielles en 2017 avaient mis en avant un fort encombrement à l'entrée de certains bureaux de vote comportant un nombre trop important d'inscrits. Ces faits ont été observés et remontés par plusieurs élus qui ont alors demandé la possibilité d'étudier un redécoupage.

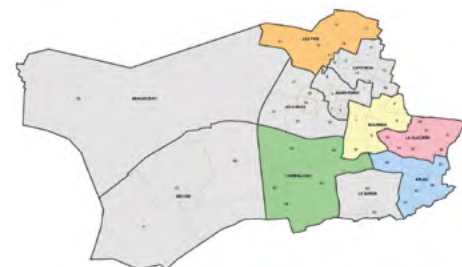
Une circulaire ministérielle du 16 octobre 2006 précise que « le bon déroulement des opérations électorales impose de ne pas excéder, autant que possible, le nombre de 800 à 1 000 électeurs inscrits par bureau. ». Le projet de redécoupage électoral a été lancé en février, profitant d'une année blanche, sans élection, pour effectuer des simulations. La proposition de redécoupage devait être validée avant fin Juin pour respecter le calendrier réglementaire pour l'envoi des listes à la Préfecture. Le prérequis était de ne pas toucher au découpage des 2 cantons et des 11 secteurs de vote existants.

5 secteurs ont été ciblés : les secteurs des Pins, de la Glacière et de Bourran ont fait l'objet d'un

simple rééquilibrage des bureaux de vote en nombre d'inscrits et les secteurs de Chemin-Long et d'Arlac ont respectivement fait l'objet d'une création supplémentaire d'un bureau de vote et d'un rééquilibrage. Un travail important a été effectué afin de réaliser tout le processus de simulation des nouveaux bureaux de vote.

Le SIG a été un outil précieux qui a permis le géocodage de l'ensemble des électeurs par Bordeaux Métropole, la mise en exergue des anomalies terrain pour corrections par le service Citoyenneté, les analyses spatiales pour le rééquilibrage des bureaux de vote, le bornage, la sectorisation des bureaux de vote...

Une fois ce travail effectué et après validation par Monsieur Le Maire et les Élus, l'Observatoire a transmis au prestataire la base de données des adresses avec le nouveau bornage afin de l'intégrer dans l'application métier et effectuer la mise à jour nécessaire. À ce jour, la ville compte désormais 52 bureaux de vote.



Et demain ?

Réalisation du Recensement de la population 2019 en lien avec l'INSEE.

Mise à jour des données sociodémographiques millésimées 2016 pour Mérignac et les différents découpages infra-communaux.

Réactualisation de la carte Ville en projets.

Réalisation des 4 campagnes annuelles d'adresses à vérifier sur le terrain.

Feuille de route

Enjeu transversal – Soutenir les activités des directions dans le cadre des politiques publiques.

Chiffres clés →



- **117** projets SIG (Système d'Information Géographique)
- **140** cartographies
- **15** agents recenseurs recrutés, **925** adresses enquêtées, **3 115** logements concernés

Communication externe

La direction de la communication doit rendre compte de l'action de la collectivité, informer et permettre aux usagers de mieux comprendre les ressorts de la décision publique. Elle est aussi au cœur de la vie démocratique locale en déployant des dispositifs qui favorisent la participation des habitants. En répondant à la double exigence de transparence et de démocratie participative, la communication externe exerce elle aussi une mission de service public. Parce que les habitants ont des besoins, des attentes et des pratiques qui évoluent, l'équipe de la direction de la communication déploie une stratégie adaptée à leurs usages sur l'ensemble des supports. Mérygnac Magazine, M la Culture, plaquettes d'information, guides, site internet, application mobile, relations presse, réseaux sociaux, objets événementiels ou affichage : pour couvrir le champ de la communication institutionnelle à 360°, la direction agrège des compétences et des métiers variés, qui font appel à des technicités particulières.

La réorganisation de la direction de la communication

La réorganisation de la direction a été mise en œuvre pour renforcer la cohérence éditoriale entre ces différents supports et améliorer la transversalité des actions. Aujourd'hui elle est organisée autour de trois « cellules » - digitale, production, image institutionnelle & médias.

Afin de renforcer la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux et être plus efficace face aux sollicitations directes des usagers en ligne, la cellule digitale a accueilli une animatrice de communautés en ligne (ou community manager) qui travaille en relation directe avec de nombreux services.

Si l'enjeu digital est essentiel, son développement ne signe en aucun cas le désintérêt des usagers pour les

supports « papier » de la collectivité, qui demeurent le mode d'information privilégié de nombreux habitants : 78% des Français s'informent sur la vie de leur commune grâce au magazine municipal (baromètre 2018 de la communication locale Epiceum & Harris Interactive). La chargée de publication a pour missions principales d'accompagner la réalisation du magazine mensuel et du trimestriel culturel, dont la ligne éditoriale a été recentrée sur l'offre culturelle municipale de proximité.

Chiffres clés 2018 →

- **1 300** dossiers traités par l'imprimerie dont 700 traités par le studio graphique
- **160** dossiers traités pour les associations ou les maisons de quartiers
- **35** dossiers de presse et communiqués de presse
- **10200** abonnés aux alertes SMS, 20.000 followers sur les 5 réseaux sociaux de la Ville
- **10** concertations en ligne
- **15** vidéos et **25** animations réalisées par la com digitale
- **1** mini-site de plus au service d'un projet de démocratie locale : budgetparticipatif.merignac.com

Démarche anti-gaspi à l'imprimerie

Aucune chute de papier réutilisable ne part au recyclage. Afin de leur trouver une seconde vie, l'imprimerie transforme ces chutes en bloc note, carnets... que l'équipe propose à l'ensemble des agents de la Ville et aux associations. Le reste est proposé aux crèches, écoles et centres de loisirs. Volume moyen de papier imprimé en baisse de 10% par rapport à 2017

logo imprim'vert l'imprimerie municipale est labellisée

imprim'vert pour la 8^e année

consécutive



Le film « Mérygnac : la ville ensemble » (image du Mag de février)

Mérygnac, ville proche, attractive, nature, solidaire et responsable : la preuve en images.

Ce petit film de 1'45" dévoilé lors de la cérémonie des vœux de janvier, a fait l'objet d'un travail considérable initié dès 2017 avec la rédaction par l'équipe d'un storyboard détaillé avant que sa réalisation ne soit confiée à une entreprise Mérygnacaise. Vous y reconnaîtrez quelques-uns de nos collègues qui ont accepté de se prêter au jeu du tournage.

Le film est diffusé au Mérygnac Ciné et vous pouvez le retrouver sur le site de la Ville, sur les réseaux sociaux et sur la chaîne YouTube de Mérygnac : à partager sans modération !

Mise en place de la contractualisation avec l'État portant sur l'évolution des dépenses de fonctionnement :

La loi de programmation des finances publiques 2018 impose un encadrement des dépenses de fonctionnements des collectivités ayant plus de 60 millions d'euros de dépenses de fonctionnement. Le service de la Performance Financière a accompagné les Élus et la Direction Générale dans la préparation du contrat de 3 ans fixant à 1.35 % l'évolution annuelle maximum des dépenses de fonctionnement. La délibération autorisant Monsieur le Maire à signer ce contrat a été votée par le Conseil Municipal du 29 juin 2018.

Il est à noter que la règle de droit commun est une évolution de nos dépenses de 1.20 % et que la commune a négocié un taux de + 1.35 % au regard de l'évolution de sa population et de ses bons résultats financiers 2014-2016. Un tableau de bord dédié au suivi de ce contrat a été mis en place. Cet indicateur publié hebdomadairement permet de piloter l'exécution des dépenses et de prendre des décisions en cas de risque de dépassement.

Changement de logiciel finances et dématérialisation de l'exécution budgétaire :

La préparation de l'arrivée d'un nouveau logiciel finances « Grand Angle/GDA » au 1^{er} janvier 2019 s'est accompagnée de la mise en place de la dématérialisation de l'exécution budgétaire. Conséquence de la

mutualisation du domaine « Finances » et de l'obligation de dématérialiser l'exécution budgétaire au 1^{er} janvier 2019, l'année 2018 a été consacrée au projet de changement du système d'information financière.

Ce projet de convergence a débuté au printemps 2018 avec la participation de l'ensemble des acteurs, municipaux ou mutualisés, intervenant dans la chaîne comptable.

Les axes majeurs de ce projet ont été la création d'un cadre de gestion (structuration du budget en programmes et opérations), la définition d'un circuit de l'exécution budgétaire concertée entre la commune et le Pôle Territorial Ouest et la réalisation de formations (gestion des marchés publics dans GDA, exécution budgétaire, utilisation de la GED Alfresco, signature électronique).

Croissance de l'activité du service commun suite aux nombreux projets lancés par la Ville :

Lancé en 2016, le chantier d'optimisation des recettes de la Ville s'est poursuivi sur l'année 2017. Un certain nombre de décisions ont été prises sur l'année écoulée : approbation d'une nouvelle grille tarifaire en matière scolaire, périscolaire et sportif permettant une meilleure répartition du taux d'effort des familles et une revalorisation des tarifs ; revalorisation des grilles tarifaires existantes pour les équipements sportifs et les services funéraires, ainsi que la création d'un tarif pour le ramassage des animaux errants.

En matière fiscale, la politique d'abattements a également fait l'objet d'une étude et a donné lieu à la suppression de l'exonération de la taxe foncière de deux ans applicable aux constructions nouvelles à usage d'habitation et à l'instauration de la majoration de la

taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Et demain ?

Finances : Le contrat avec l'état porte sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Un bilan de l'exécution budgétaire 2018 sera réalisé avec les services de l'État.

Les nouveaux outils sont en place depuis le 1^{er} janvier 2019. Des évaluations seront réalisées avec les utilisateurs pour éventuellement définir des axes de progrès permettant de faciliter la réalisation des missions des agents utilisant la nouvelle application. Ce contexte amène les Finances à porter une attention particulière à l'accompagnement des équipes afin de fluidifier l'exécution budgétaire.

Des outils de pilotage propres à GDA devront par ailleurs être mis en place.

Commande Publique : Poursuivre le travail mené sur la quantification des économies relatives au montage des contrats et veiller au respect des délais de traitement suivant la programmation établie avec la commune.

Chiffres clés →

- **1.35 %** d'évolution possible des dépenses de fonctionnement
- **68.9** millions d'euros (objectif 2018 de dépenses contractualisées)
- **75** agents formés sur le logiciel qui participent à la préparation et l'exécution budgétaire
- **20** Commissions d'Appel d'Offres et jurys

APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Pôle Administration Générale / Stratégie Organisationnelle

La démarche projet a atteint pleinement son objectif de cadrage des projets permettant un suivi affiné de la réalisation de la feuille de route du mandat. Deux thématiques font l'objet d'un suivi régulier : la vie de la cité et les démarches de progrès interne.

Engagement de la démarche projet/suivi de la feuille de route du mandat :

La vie de la cité :

Sept projets majeurs ont vu le jour en 2018 dont parmi les plus emblématiques, la construction d'une annexe au conservatoire sur le site du Parc, le relais des aidants, le conseil municipal des enfants, le projet éducatif de territoire et la constitution d'un réseau d'action contre l'isolement

Les démarches de progrès internes :

Sept projets d'organisation interne à la Collectivité ont été mis en œuvre parmi lesquels la réorganisation et la sectorisation du service de l'Action Educative et de la Famille, la contractualisation avec l'Etat, la convention territoriale signée avec la CAF.

L'année 2018 a été jalonnée de plusieurs revues de projets : 3 concernant la vie de la cité et 3 pour la démarche de progrès interne.

Un séminaire annuel « *Le projet au quotidien* » s'est tenu le 8 novembre 2018.

Sept séances de formation ont été dispensées à 15 agents afin de les sensibiliser à la démarche.

Et demain ?

Séances de formation aux outils méthodologiques de la charte.

Formation initiale à la démarche des nouveaux arrivants.

Séminaire annuel : octobre – novembre : « le projet de demain »

Revues de projets « *vie de la cité* » : 3 fois par an

Revues de projets « *démarche de progrès interne* » : 3 fois par an

Chiffres clés

- **58** participants vie de la cité
- **34** participants progrès interne
- **37** participants au séminaire





Concours pour des futurs équipements publics de la Ville

Concours pour l'école élémentaire Berthelot :

Le lauréat du concours d'architecture a été désigné pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire. Il s'agit de MOON SAFARI. Cette restructuration et extension s'étendra sur une surface de 2 400 m² pour un montant de 5.8 millions d'euros. Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2019 pour une ouverture de l'établissement à la rentrée 2021.

Concours pour les équipements publics de La Glacière :

L'équipement public comprendra une maison des habitants, une crèche d'une capacité de 60 places. La surface au plancher sera de 2 077 m² pour un montant

de 5.3 millions d'euros. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2020 pour une livraison en octobre 2021.

Le lauréat du concours d'architecture a été désigné. Le mandataire de l'équipe lauréate est Tectoniques.

Concours pour la Maison des Habitants d'Arlac (MDH) :

Le lauréat du concours d'architecture a été désigné. Le mandataire de l'équipe lauréate du concours est PPM architectes. La surface au plancher de cet équipement sera de 1 402 m² pour un montant de 2.9 millions d'euros. Le démarrage des travaux est prévu fin 2019 pour une livraison fin 2020.

Et demain ?

Études de conception et démarrage des travaux.

Feuille de route
Action 24
Faire des maisons de quartier des maisons des habitants
48 Moderniser les groupes scolaires
45 Augmenter l'offre d'accueil de la petite enfance



APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Patrimoine bâti/Centre Technique Municipal



- Les arbres de la fête de la petite enfance
- L'aménagement d'une dalle dans le jardin de la crèche Croq'île pour l'accueil de mobilier de jardin à sceller.

Et demain ?

Conduite de chantiers en parallèle des travaux d'investissement.



Cartographie des projets de la Ville

Outre les interventions quotidiennes sur les établissements municipaux, parmi lesquelles les opérations d'entretien périodique et de maintenance curative, les équipes du service maintenance des bâtiments assurent la réalisation de chantiers d'entretien des bâtiments communaux, en complément de ceux confiés aux entreprises titulaires de marchés avec la Ville.

En 2018, les équipes ont notamment été sollicitées pour :

- La réfection de la façade du centre social Le Puzzle à Capeyron,
- La réfection de l'éclairage de diverses salles de classe et l'habillage du préau du bâtiment haut de l'élémentaire de Bourran
- La réfection des auvents du conservatoire de Capeyron et de la maternelle de Bourran
- La consolidation des garde-corps intérieurs et la reprise des marches extérieures du gymnase Coubertin au Burck
- Les boîtes à livres, notamment celle du Parc

Chiffres clés →

- **108** projets SIG (Système d'Information Géographique)
- **165** cartographies
- **3** rencontres SIG

Mérignac

La boîte à lire...

Comment ça marche ?

- › Chacun peut déposer des livres
- › Chacun peut emprunter des livres
- › Tout ceci gratuitement

Cette petite bibliothèque de rue est pour vous.
N'hésitez pas à en profiter !

Cette boîte à lire a été fabriquée par les services techniques de la Ville de Mérignac.
Retrouvez la localisation de l'ensemble des boîtes à lire installées sur la commune : merignac.com



La direction de la Logistique accompagne les services de la Ville dans leurs projets d'aménagement et lors des travaux : de la commande de mobilier en passant par la gestion des déménagements et coordination avec la DGNSI.

Déménagement des services de la ville :

De nombreux déménagements se sont déroulés sur l'année 2018 et parmi eux :

- Aménagement de l'ADSI sur le parc du vivier
- Transfert d'une partie du conservatoire sur le site de

Marbotin aux Eyquems

- Réaménagement du conservatoire après une phase de travaux sur le site de Capeyron
- Réception des travaux de l'extension du conservatoire du Parc et aménagement des nouveaux locaux
- Réaménagement de l'accueil urbanisme au guichet unique afin de mieux accueillir les usagers et multiplier les permanences
- Préparation de l'ouverture de la Maison de la petite enfance

Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire « l'assiette citoyenne » :

Depuis plusieurs années maintenant, la commune de Mérignac est engagée dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. Après une première étude menée en 2015 et la mise en place de plusieurs mesures préventives au cours de ces dernières années, la collectivité approfondit ses actions au travers de ce projet, notamment via la sensibilisation des enfants accueillis sur le temps de restauration. Le projet proposé est actuellement mis en place sur le site scolaire du Parc et vise à agir sur la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des bio-déchets restant produits, au travers de la mise en place d'actions pédagogiques (sensibilisation des enfants, formation des professionnels...) et d'outils techniques (table de tri, bac de récupération des bio-déchets).

Ce projet regroupe donc un ensemble d'objectifs et de thématiques qui s'inscrivent à la fois dans la continuité des actions déjà engagées par la Ville de Mérignac, mais également en lien direct avec les acteurs du territoire sur l'alimentation, avec comme enjeu majeur la lutte contre le gaspillage et ses ramifications (éveil au goût, éducation à l'alimentation...)

Et demain ?

Déménagements :

Coordination avec la direction du patrimoine bâti de l'aménagement de la maison de la petite enfance, et des travaux sur les écoles à l'été 2019 (projet de rénovation de l'école Marcelin Berthelot élémentaire).

Assiette citoyenne :

Du fait de sa cible et du nombre d'enfants potentiellement impactés à l'échelle du territoire Mérignacais, l'objectif sera donc de se servir de l'expertise acquise sur le restaurant scolaire du Parc pour être en capacité de démultiplier le projet sur l'ensemble des écoles de la Ville.

Chiffres clés →

- **25 000** euros de mobiliers
- **12 000** euros de déménagement de pianos et mobiliers spécifiques
- **220** enfants demi-pensionnaires à l'école du Parc
- **3 000** enfants déjeunent dans les écoles élémentaires
- **1 600** enfants déjeunent dans les écoles maternelles

APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Communication interne



La communication interne a pour ambition de promouvoir la culture territoriale, le service public communal et la contribution de chacun aux objectifs collectifs. Diffuser les informations aux agents, valoriser les métiers et les actions, donner du sens font partie des axes de travail des missions de la communication interne.

Nouveau plan de communication interne

Un nouveau plan de communication interne a vu le jour en 2018. Après la mise en œuvre d'une politique de communication interne avec le recrutement d'un chargé de communication à la DRH (2011-2014), l'accompagnement à la transformation et à la conduite du changement lors de la réorganisation des services (2014-

2017), voici le temps de la stabilisation, de la reprise en main des « fondamentaux » (accueil des nouveaux arrivants, pilotage des cérémonies internes, animation du réseau des correspondants internes) et d'un rattachement au pôle de l'administration générale dans une logique au service des services.

2 axes forts déterminent désormais l'activité : faire de la communication interne, une ressource collective, un bien commun et mettre en place une communication digitale à destination de tous les agents.

Chiffres clés →

- 3 magazines
- 8 lettres internes
- 1 cérémonie des médailles du travail
- 1 soirée des vœux au personnel

Avec une population de plus en plus équipée et connectée, l'apparition et le développement de nouveaux outils nécessitent de nouvelles manières de travailler, d'étudier, de se déplacer, de créer, de partager... et impliquent la nécessité de rendre accessible au plus grand nombre le numérique.

Le numérique au service des

usagers :

Le numérique a permis le déploiement d'un certain

nombre de services aux usagers en 2018 comme la mise en œuvre du stationnement payant, le plan numérique seniors (8 tablettes ont été mises à disposition du public seniors dans le cadre d'ateliers d'initiation à l'informatique), la mise en œuvre d'automates de prêts à la Médiathèque et l'extension du parc de tablettes numériques.

16 tablettes supplémentaires ont été déployées dans la médiathèque et ses annexes.

Les plans numériques écoles des communes ont été repris par Bordeaux-Métropole.

Ces travaux ont débouché sur un projet d'offre

numérique pour les écoles, étalé sur plusieurs années (2017-2020).

Par ailleurs l'aménagement numérique de la Ville se poursuit. Le service de l'Aménagement Numérique de Bordeaux Métropole réunit trimestriellement l'ensemble des villes afin de faire le point sur le développement du très haut débit sur l'agglomération (développement de la fibre optique). 73% des logements sont raccordables à la fibre optique au 31 décembre 2018.



Chiffres clés →

- **73 %** de foyers raccordables à la fibre optique
- **6** automates de prêt installés à la Médiathèque
- **8** tablettes mises à disposition pour les seniors

Et demain ?

Développement de l'affichage numérique dans les bâtiments municipaux.

Remplacement du logiciel de gestion du self.

Astreinte informatique du week-end.

Phase 2 du déploiement du WIFI.

Plan numérique Ecoles.

Feuille de route
Action 10 Promouvoir Mérignac comme
territoire numérique

Création d'une cellule administrative

Les enjeux de la direction administrative et financière (DAF) du pôle âges de la vie (PAdiv) sont de : gagner en performance pour optimiser l'efficacité des services à la population délivrée par le PAdiv, garantir la continuité de service et garantir la cohérence dans la gestion transversale du pôle. Pour continuer la mise en place du projet de direction, il est apparu nécessaire de proposer une nouvelle organisation sur la partie administrative.

La création d'un poste de coordinateur administratif a permis le pilotage de l'équipe administrative afin de poursuivre la mise en œuvre des objectifs attendus :

- d'harmonisation des procédures administratives,
- de cohérence des documents administratifs,
- de renforcer la transversalité et la proximité avec les services opérationnels,
- de développer les liens avec les services mutualisés.

Le rôle du coordinateur est de mettre en place une méthodologie de travail entre l'équipe des Directions du Pôle et de la cellule, de contrôler et d'évaluer l'ensemble des activités en étant garant des procédures. La pluridisciplinarité des agents constituant la cellule est organisée de façon à assurer une continuité de service sécurisée.

Ainsi, la cellule administrative fiabilise son rôle de soutien administratif.



Chiffres clés →

- Budgets RH gérés par la DAF / **7.2** millions d'euros
- Dépenses **7.8** millions d'euros
- Recettes **14.7** millions d'euros
- **16** agents en équivalent temps plein

Et demain ?

Poursuite de la mise en place du projet de direction :

- Repenser la chaîne de facturation et la fonction « facturation » pour répondre aux enjeux de sécurisation des opérations, fiabilité et traçabilité,
- Finaliser l'harmonisation des procédures et la mutualisation des moyens,

Garantir une répartition cohérente, équilibrée et intégrale des missions de la DAF.



2019

Rédaction : Direction Générale des Services
Maquette : studio / imprimerie
Impression : Chorus
Tirage : 1550 exemplaires
Date de parution : juin 2019
Remerciements : services ville
et services communs Bordeaux Métropole pour leurs contributions.



Mérignac

Activité des services

Un service public de qualité, grâce à l'engagement de tous !